

Ovin Québec



FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS
D'AGNEAUX ET MOUTONS DU QUÉBEC



CEPOQ
Centre d'expertise en production
ovine du Québec



SEMRPO

**AVIS DE CONVOCATION AGA 2013 | SPÉCIAL PÂTURAGE |
GÉNÉTIQUE | SERVICES-CONSEILS | SANTÉ | MARCHÉ |
PROMOTION | EXPOSITION**

Ce bulletin de liaison est publié par la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ) affiliée à l'Union des producteurs agricoles (UPA).

Il est le résultat d'un travail concerté avec le Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ) et la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SEMRPQ).

Sa mission est d'informer les producteurs ovins et les intervenants du milieu agricole par la présentation d'articles de fond sur les dossiers d'actualité, la vulgarisation et la divulgation des plus récentes recherches.

Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ)

555, boul. Roland-Therrien, bureau 545

Longueuil, QC, J4H 4E7

Tél. : 450 679-0540 p. 8484 * Télécopieur : 450 674-4415

www.agneauduquebec.com

Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ)

1642, rue de la Ferme, La Pocatière QC G0R 1Z0

Tél. : 418 856-1200 * Télécopieur : 418 856-6247

info@cepoq.com * www.cepoq.com

Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SEMRPQ)

239, route 204, Saint-Damase, QC G0R 2X0

Téléphone: 418 359-3832* Télécopieur: 418 359-3172

semrpq@cepoq.com * www.semrpq.net

En page couverture :

Sortie à la clairière à la queue leuleu...

Jean-Pierre Bériault

Rédacteurs

Amina Baba-Khelil

Sylvain Blanchette

Marie-Josée Cimon

Dany Cinq-Mars

Langis Croft

Marion Dallaire

Hélène Méthot

Cathy Michaud

Robie Morel

Gaston Rioux

Amélie St-Pierre

Cathy Thériault-Landry

Léda Villeneuve

Les opinions émises dans la revue n'engagent que leurs auteurs. La FPAMQ se réserve le droit de refuser toute insertion (article, publicité, etc.) sans avoir à le justifier.

ABONNEMENT OU ANNONCEURS: Marion Dallaire
mdallaire@upa.qc.ca ou 450-679-0540 Poste 8332

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à :

La Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec

Maison de l'UPA

555 boulevard Roland-Therrien, bureau 545

Longueuil QC J4H 4E7

Téléphone : 450 679-0530

Télécopieur : 450 674-4415

Courriel : info@agneauduquebec.com

CONVENTION DE LA POST-PUBLICATION
NO° 40049100

SOMMAIRE

automne 2013

volume 13, numéro 4

Mot du président | **Ensemble, bâtissons un avenir prospère !**

Mot de la direction | **Tour d'horizon pour l'année 2012-2013**

Actualités | **À nos moutons**

Avis de convocation | **Assemblée générale annuelle du plan conjoint des producteurs d'ovins du Québec**
Assemblée générale annuelle de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec

Marché | **Ventes des agneaux lourds au Québec et en Ontario, Ventes des agneaux à l'encan de St-Hyacinthe, Ventes des agneaux de lait et légers en Ontario**

CEPOQ | **Qualité du produit : un créneau en développement avec l'arrivée du jeune chercheur Éric Pouliot | Déjà 10 ans à l'emploi du CEPOQ !**

Promotion | **Portes ouvertes sur les fermes du Québec, un vif succès pour une 11^e édition !**

Nouvelle de la SEMRPQ | **Évènements marquants 2013**

Exposition | **1^{ère} édition de la finale provinciale des jugements d'animaux à Montmagny**

Services-conseils | **L'automne... un bon moment pour les ajustements !!**

Vulgarisation | **En 2014, les agneaux pâtureront... ça vous dit d'essayer ?**

Chronique du berger | **Tablettes électroniques + GenOvis sur base Web = flexibilité**

Santé | **L'antibiorésistance : mythes et réalité**

Programme québécois d'assainissement | **Tableau Maedi visna**

Génétique | **Performances moyennes des races maternelles et prolifiques évaluées sur le programme d'évaluation génétique GenOvis**

Agence de vente des agneaux lourds | **Calendrier**



03

06

07

11

12

13

14

16

17

18

21

28

30

33

34

41

Ensemble, bâtissons un avenir prospère !

Nous sommes déjà rendus à la saison des récoltes et tout ce que cela implique comme engagements au niveau syndical. Des moments forts ont marqué cette année et je pense en tout premier lieu au virage adopté par le secteur concernant la compensation ASRA. Il faut se rappeler que ce fut un changement profond passant d'un mode d'application de l'ASRA calculé sur la base brebis à un mode calculé sur les kilogrammes vendus (25 % du montant agneau et 75 % du montant kg). Un changement n'est jamais sans conséquence et celui-ci a impliqué une gestion sur plusieurs plans : financier, humain et émotionnel. Nos entreprises se sont adaptées afin de demeurer viables, efficaces et efficientes.

En revanche, nous avons déposé des propositions de modifications au programme ASRA à la Financière agricole du Québec en ce qui a trait à l'aide au démarrage ou à la croissance des entreprises ovines. En effet, l'intervention du programme sur les kg vendus constitue un frein au démarrage de nouvelles entreprises alors que le potentiel de développement de notre secteur est bien présent.

En juillet dernier, la Financière agricole nous a demandé de préparer un argumentaire pour un hypothétique retour sur un mode de compensation basé en partie sur les reproducteurs en faisant mention que cela inclura les entreprises en démarrage. Cette demande suppose une analyse rigoureuse qui a pour objet une éva-

luation des retombées du nouveau programme sur les entreprises. Il nous paraît important de relever le fait que ce changement ne date que d'un an et que notre secteur, comme n'importe quel autre secteur en production a besoin de stabilité et d'un minimum de constance. Les décisions d'affaires se prennent toujours sur le moyen long terme en fonction de l'environnement externe (réglementation, programmes).

Toutefois, il faut considérer la demande de la Financière comme une opportunité pour étudier les effets du programme ASRA sur les diverses catégories d'agneaux produits au Québec. Cet automne, une étude sera réalisée par un tiers, afin de répondre à cet objectif et les principaux résultats devront être présen-

...après un épisode de plusieurs mois où les prix ont décliné dans les différentes catégories d'agneaux, la période estivale s'est caractérisée par un redressement s'expliquant par un rebondissement de la demande...

tés dans le cadre de notre AGA en novembre 2013. En tant que secteur, nous serons en mesure de prendre ensemble, une orientation claire en fonction des particularités de nos marchés et de nos objectifs.

Au niveau du marché, après un épisode de plusieurs mois où les prix ont décliné dans les différentes catégories d'agneaux, la période estivale s'est caractérisée par un redressement s'expliquant par un rebondissement de la demande depuis le début du mois de Ramadan (entre juillet et août) autant en Ontario qu'au Québec et pour



*...Les prévisions laissent
entrevoir le maintien en
hausse des prix des agneaux
pour les mois à venir.*

essentiellement, les catégories d'agneaux de lait et légers. Les prévisions laissent entrevoir le maintien en hausse des prix des agneaux pour les mois à venir. Notre défi sera de continuer à approvisionner le marché avec un produit de qualité et d'améliorer nos parts de marché malgré la forte concurrence. Cela passera nécessairement par le maintien de la reconnaissance de l'agneau du Québec et des actions de développement de marché auprès des distributeurs en partenariat avec nos acheteurs.

Il est évident, nous ne chômerons pas au cours de l'année qui s'amorce! À ce sujet, il sera important de faire une réflexion sur nos possibilités de financement en tant qu'organisation et les moyens que nous dési-

rons mettre en place afin d'atteindre nos objectifs. Depuis 2009, le cheptel de brebis ne cesse de décroître, on compte une perte de plus de 37 000 brebis alors que notre prélevé est calculé sur le nombre de brebis. Les rencontres syndicales que nous aurons cet automne constitueront une occasion afin d'échanger sur la pertinence de maintenir le financement le plus adéquat de notre structure.

L'UPA du futur, nous en avons beaucoup entendu parler et cette année, nous passons à l'action. Plusieurs syndicats affiliés à la Fédération souhaitent démarrer le processus de restructuration. Le moment est considéré opportun pour s'assurer

d'avoir la structure la plus adéquate possible permettant la pérennité de la production ovine du Québec. Le plan de restructuration est ainsi amorcé et l'échéance projetée est l'assemblée générale annuelle 2014 de la Fédération.

Pour finir, je profite de cette tribune pour vous inviter à notre assemblée générale annuelle qui aura lieu les 14 et 15 novembre 2013 à Victoriaville. Nous souhaitons vous y voir nombreux. C'est le lieu de débattre, de réfléchir, de décider.

D'ici là, au plaisir de vous rencontrer dans vos régions dans le cadre de vos assemblées générales de vos syndicats.

Bon automne et bonnes récoltes.

Langis Goff

Marie-France Bouffard B.Sc. agr. et Christian Beaudry agr.

Agronovie S.E.N.C.

Éleveur ovin de race pure
Arcott Rideau

- ✓ Troupeau de valeur génétique supérieure
- ✓ Suivi GenOvis
- ✓ Maedi visna statut OR
- ✓ Béliers génotypés



Au plaisir de vous rencontrer

635, rang Beaudry, Granby (Qc) J2G 9H9
450 379-5298 chris.beau@sympatico.ca

FERME ALIZÉE

Geneviève Castonguay et Francis Boucher

Éleveurs de sujets pur-sang POLYPAY

Mérite Génovis 2012 :

- Meilleur troupeau maternel Grand prix interraces
- Meilleur troupeau Polypay
- Meilleure femelle Polypay

**Nouvelles lignées acquises
en Ohio et au Michigan en février 2013**

Béliers génotypés

**Intervalle d'agnelage moyen de
251 jours (1,45 agnelage/an) pour les 4 dernières années.
SANS PHOTOPÉRIODE NI ÉPONGES.**



Agnelles et béliers à vendre en tout temps

Bienvenue à la ferme

285 rang 4, St-Joseph-de-Kamouraska (Qc), G0L 3P0
Téléphone : 418 493-2323
fboucher8@sympatico.ca

Vente de béliers Romanou pur-sang Génotypés RR



La Bergerie du Maple Leaf

Joindre Karine au 819 345-1021
1437 route 210 | Sawyerville, QC | J0B 3A0

Premier Choix
AGRICOLE
Boutique agricole et équestre

Le 1^{er} choix...

Sur toute la ligne !

Dépôt de laine

Le prix de la laine est entre 0.40\$ et 0.70\$ la livre !!!

** Certaines exceptions s'appliquent*

Fier distributeur de

TRU-TEST

AESULAP

GROBER
NUTRITION

UKAL

GALLAGHER

LE MONDE DE L'ELEVAGE

SUEVIA

Lister
SHEARING

heinigier

www.wool.ca



5120 rue Martineau
Saint-Hyacinthe, Québec, J2R 1T9

Tel 450-796-4242

Sans frais 888-796-4242

Fax 450-796-4243

Tour d'horizon pour l'année 2012-2013

Une année pleine de défis est à nos portes. Avant de l'entamer l'heure est au bilan, prendre du recul afin de mieux analyser l'année qui vient de s'écouler, souligner nos bons coups et tirer les côtés positifs, reconnaître les moins bons et rectifier le tir.

Les sujets que nous aborderons dans ce texte toucheront autant les marchés et leur agitation, le programme ASRA, la FPAMQ du futur, que le plan de financement de notre organisation.

Les hauts et les bas du marché de l'agneau

Ce fut en effet une année riche, mouvementée et truffée de changements à commencer par les marchés qui ont connu une déprime à donner des migraines à plusieurs. Traditionnellement, les prix des agneaux connaissent un déclin à partir du mois de juin et tout au long de l'été pour refaire surface dès le début de l'automne, et ce, de façon progressive jusqu'à Noël. Il faut croire que l'année 2012 a été l'exception qui a confirmé la règle. L'automne est demeuré maussade et le printemps 2013 n'a guère fait mieux. Les agneaux de l'Ouest canadien ayant

été boudés dans leur coin de pays en faveur de ceux des États-Unis ont pris par vague, le chemin de l'Est. Une réaction en chaîne s'en est suivie et l'onde de choc fut ressentie nécessairement au Québec. À Saint-Hyacinthe, les prix des agneaux de catégories lait et légers ont touché les tréfonds avec des baisses respectives de 38 % et 28 % entre juin 2012 et juin 2013.

En Ontario, les prix des agneaux lourds ont courbé l'échine dès le mois de juin 2012 et ont continué dans cette lancée sans faire exception ni à Noël, ni à Pâques. Par rapport à mai 2012, les prix des agneaux lourds en

Ontario ont perdu plus de 21 % en juin et se sont établis en moyenne autour de 6,71 \$/kg carcasse durant la période estivale contre 10,55 \$/kg carcasse en mai 2012.

L'agneau lourd au Québec échappe à ce sort grâce au mécanisme de l'Agence de vente avec lequel les pics et les creux des marchés sont moins prononcés. Les prix ont ainsi perdu 1,60 \$/kg carcasse entre mai 2012 et juillet 2013. Il faut rappeler que l'établissement du prix obéit à la loi de l'offre et de la demande. Le volume d'agneaux en provenance d'autres provinces et d'autres pays (Europe notamment) offert sur le marché a eu pour résultat la formation d'un surplus conjoncturel au niveau des agneaux lourds. À cette cause, il faut combiner l'effet de la structure propre du secteur qui est soumise à un cycle naturel de production.

En vertu du Règlement, il existe un mécanisme afin de gérer les surplus au niveau de l'Agence de vente. Ce mécanisme fonctionne par la mise en place de ventes alternées entre les producteurs selon des règles de priorité établies (engagement annuel, prévision P5, poids des agneaux). Par ailleurs, la retenue de



prix (pool de prix) qui a été appliquée à l'ensemble des agneaux vendus en hebdomadaire a permis de jouer son rôle collectivement afin de maintenir un prix plus ou moins stable pendant que les autres marchés se sont emballés.

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, plusieurs séries de négociations ont eu lieu contrairement aux premières années de l'Agence. Cette façon de faire a permis de demeurer à l'écoute des signaux du marché et d'intervenir de manière continue afin d'éviter les divers soubresauts. Enfin, il ne faut passer sous silence les contrats de développement offerts aux divers acheteurs afin de leur permettre soit de récupérer des parts de marché ou d'en acquérir de nouveaux. Les volumes d'agneaux lourds transigés ont enregistré une hausse de plus de 8 % entre 2012 et 2013 pour les périodes allant de janvier à août.

Depuis juillet dernier, les marchés connaissent un revirement de situation avec des hausses des prix des agneaux pour toutes les catégories. Les volumes vendus, hissés par une demande grimpante lors de la fête du Ramadan, ont redonné un nouveau souffle. À l'heure où sont écrites ces lignes, le marché se prépare à la fête du Bélier qui s'annonce très prometteuse cette année. Les signaux montrent un recul des arrivages des agneaux de l'Ouest. Si cette situation persiste encore au cours des mois prochains, les marchés devraient connaître un réajustement et un retour vers la normale connue des années précédentes.

Programme ASRA et mode de compensation : une étude en cours

L'année 2012 est symbole d'un tournant important en ce qui a trait au programme ASRA. La compensation passe d'un mode basé sur la brebis à l'agneau vendu (25 % sur les têtes d'agneaux et 75 % sur les kg vendus). Selon le bilan réalisé par la Financière agricole du Québec (FADQ), les volumes produits ont progressé de 10 % depuis 2009, et ce, en dépit de la baisse du nombre des producteurs assurés. La productivité connaît quant à elle, une amélioration de plus de 12 kg d'agneau vendu par brebis. Cet été, la FADQ nous a offert l'opportunité d'évaluer les effets d'un tel mode de compensation sur l'ensemble du secteur. Une analyse plus approfondie sera réalisée au cours de cet automne par une firme de consultants et présentée dans le cadre de l'assemblée générale annuelle de la Fédération en novembre prochain. Trois principales organisations ont initié cette étude à savoir la FADQ, le MAPAQ et la FPAMQ. Ce sera ainsi une occasion d'en discuter et de prendre connaissance des recommandations lors de la prochaine AGA.


FPAMQ du futur : le plan est lancé

Suite aux multiples réflexions et consultations menées dans le cadre de la restructuration de l'Union des producteurs agricoles vers l'UPA du futur, les membres du conseil d'administration de la Fédération ont donné le coup d'envoi afin que les syndicats des agneaux et moutons amorcent les démarches nécessaires

pour l'arrimage de leur territoire avec ceux des fédérations régionales de l'UPA. Le plan de restructuration de la Fédération et de ses syndicats est ainsi enclenché pour sa mise en œuvre complète d'ici novembre 2014. L'UPA est mise à contribution pour mener à terme ce plan. Ce changement est une occasion de modifier les règlements, mais également d'adopter une nouvelle structure avec un meilleur positionnement pour intervenir de façon efficace.

Plan de financement de l'organisation : une décision s'impose

Le montant de la contribution du plan conjoint dans le cadre des interventions du programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) est actuellement prélevé en vertu du Règlement sur le plan conjoint des producteurs d'ovins du Québec. Depuis la modification survenue dans le programme ASRA en 2009 et ayant touché l'unité assurable, la Fédération réfléchit sur la pertinence de proposer un prélevé sur une base comparable à celle qui est appliquée actuellement dans le programme ASRA. Il faut de plus, rappeler la perte des brebis en inventaire qui s'est chiffrée à 36 877 brebis entre 2009 et 2012. Des recommandations à ce sujet seront présentées dans le cadre de la tournée provinciale cet automne avant de discuter des orientations à prendre sur le maintien adéquat du financement de la structure. 



À nos moutons!

DEUX FORMATIONS EN PRODUCTION OVINE

Ces formations sont proposées par le collectif régional en formation agricole du Bas-St-Laurent et de la Côte-du-Sud

1 Méthode d'observation Obsalim en production ovine

**Mardi le 22 janvier 2014, de 9 h 30 à 16 h 00,
À Mont-Joli**

Description : Méthode fondée sur l'observation des bovins, des ovins ou des caprins.

La formation comprend : partie théorique, visite en bergerie, observations et diagnostic sur le terrain. Maximum 15 participants*.

Coût : 80 \$

Formateur : Sonia Gosselin, conseillère en production laitière bio

Pour plus de détails, voir le site Internet :

www.obsalim.com

2 Utilisation optimale de la balance XR3000 en production ovine

**Mardi le 12 février 2014, de 9 h à 16 h,
À Mont-Joli**

Description : Utiliser la balance électronique et faire les liens avec le PDA, le bâton de lecture et l'ordinateur.

La formation sera donnée dans un laboratoire informatique. Un ordinateur par personne. Maximum 12 participants*.

Coût : 60 \$

Formateur : Sylvain Blanchette, CEPOQ

Cette formation est également possible pour les éleveurs qui possèdent une balance Gallagher.

Pour inscription et information : Marielle au 418 775-7577 poste 1500

*** Une priorité sera accordée aux producteurs du Bas-Saint-Laurent et de la Côte-du-Sud.**



Matélevage

Vos animaux, Notre Passion!



MATÉLEVAGE

www.matelevage.com

info@matelevage.com

1-866-888-5258

Tondeuses,
Abreuvoirs chauffants,
Mangeoires,
Soins des pieds,
Cages de contention.



Nouveau!

Machine d'allaitement
Lak-Tek pour 50 agneaux.
Modèle simple robuste et
efficace!

TOURNÉE PROVINCIALE

Formation et présentation du programme d'évaluation génétique GenOvis

Depuis le printemps 2011, un nouveau programme d'évaluation génétique GenOvis est disponible sur une plate-forme Internet. Ce programme est en constante amélioration et offre plusieurs nouveaux outils aux éleveurs et producteurs ovins du Québec. Des outils facilitants qui méritent d'être connus !

Voilà pourquoi le CEPOQ et son secteur génétique invitent tous les éleveurs, qui utilisent le programme GenOvis ou ceux qui désirent y adhérer, à participer à cette journée de formation qui sera présentée dans neuf villes du Québec.

Lors de cette journée de formation, qui se veut interactive, les éleveurs et les producteurs apprendront à maîtriser ces nouveaux outils dont le carnet électronique, le module d'accouplements et plusieurs autres !

Lieu	Date 2013
Mont-Joli (CFP de Mont-Joli)	Mardi 5 novembre
Rimouski (UPA du Bas-St-Laurent)	Mercredi 6 novembre
La Pocatière (CEGEP de La Pocatière)	Vendredi 8 novembre (à confirmer)
Alma	Mardi 12 novembre (à confirmer)
Région de Québec (à confirmer)	Mardi 19 novembre (à confirmer)
Victoriaville (à confirmer)	Mercredi 20 novembre (à confirmer)
Coaticook (CRIFA)	Mardi 26 novembre
St-Hyacinthe (CEGEP de St-Hyacinthe)	Mercredi 27 novembre
St-Jean-sur-Richelieu (à confirmer)	Jeudi 28 novembre (à confirmer)

Pour connaître les dates et les lieux exacts des endroits qu'il reste à confirmer, visitez notre site Internet www.genovis.ca. Vous pouvez vous inscrire en appelant au 418 856-1200, poste 224.

Cette formation est financée en partie par le MAPAQ.



2^e versement de l'avance du programme ASRA 2013 de la Financière agricole du Québec

Nous tenons à informer l'ensemble des producteurs d'agneaux et moutons qu'un paiement d'une seconde avance dans le cadre du programme ASRA sera émis au cours du mois de novembre 2013.

Dans le cadre de ce programme, deux avances sont prévues en plus du paiement final. Toutefois, pour l'année 2013, la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec a demandé à la Financière agricole du Québec de rajouter un 3^e versement de l'avance afin de pallier le manque de liquidités des producteurs suite aux baisses des prix des agneaux observés au cours des mois précédents.

Dans le cas où une irrégularité pour le versement est constatée, les producteurs d'agneaux et moutons sont conviés à prendre contact avec le centre de services de la Financière de leur région afin de corriger la situation. ■

VENTE AUX CONSOMMATEURS

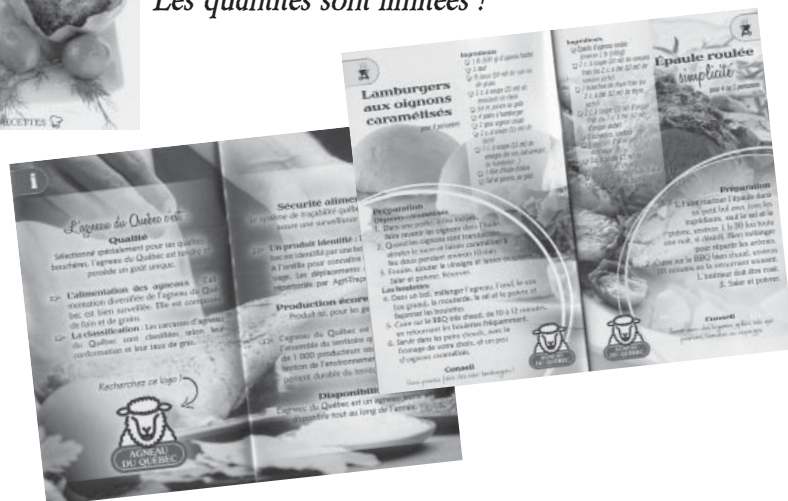
Livrets-recettes

Producteurs d'agneaux, vente aux consommateurs.



Un livret-recettes est disponible pour distribuer à la clientèle. Le livret contient des recettes simples et variées pour savourer l'agneau du Québec de différentes façons. Il contient également des informations pertinentes sur le produit.

Pour obtenir des livrets-recettes, contactez la FPAMQ au 450 679-0540 poste 8484. Les quantités sont limitées !



Investissez dans votre entreprise, adoptez la race Arcott Rideau



Des sujets de race ARCOTT RIDEAU dans votre troupeau, un INVESTISSEMENT RENTABLE, car :

1. Il vous est possible de faire votre propre remplacement et aussi de produire des agneaux de qualité pour vos marchés
2. Les mères sont laitières et élèvent plus de 98 % de leurs agneaux. Seulement 0,5 % est élevé à la bouteille¹
3. Le gain moyen quotidien des agneaux est de 311 grammes et le poids ajusté à 100 jours est de 38,3 kg¹
4. Les brebis sèvent en moyenne 1,99 agneau par agnelage grâce à leurs qualités maternelles¹



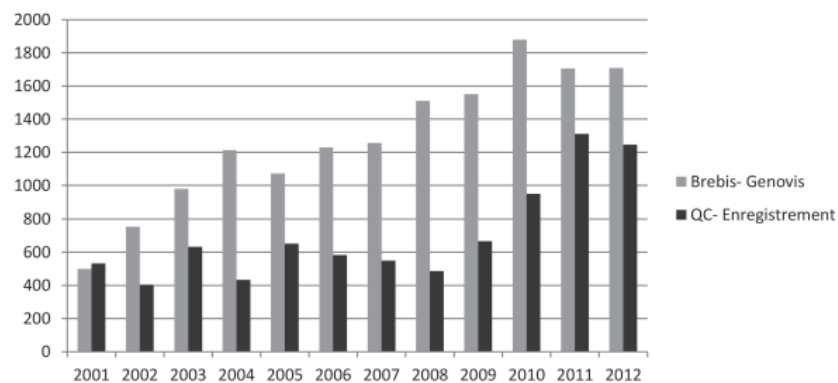
¹Donnée Genovis 2012

Avoir des sujets ARCOTT RIDEAU c'est aussi, pour vous, la possibilité de vous JOINDRE AU CLUB de la race et ainsi profiter :

1. De l'expertise et de l'accompagnement des éleveurs
2. De rencontres avec des spécialistes de toutes les sphères de la production
3. Du « Guide des facteurs de succès de l'élevage de races prolifiques : le cas de l'Arcott Rideau »

C'est aussi profiter et collaborer au développement de la race en faisant l'enregistrement des sujets et le suivi génétique des descendants.

Nombre de brebis évaluées à Genovis et enregistrées au Québec



Arcott Rideau : la race qui affiche la plus grande croissance au Québec et au Canada, grâce à sa productivité sous différentes régions d'élevage.

Pour de plus amples informations, vous pouvez rejoindre les membres du Club :

Agronovie senc	Granby	450 379-5298	chris.beau@sympatico.ca
Bergerie des Petits Anges	St-Simon	418 738-3087	bergeriedespetitsanges@hotmail.com
Bergerie Patriote	St-Ubalbe	418 277-9191	bergeriepatriote@globetrotter.net
Bergerie Paguiann	Ste-Luce	418-739-3118	bergeriepaguiann@hotmail.com
Ferme Agneaux des champs	L'épiphanie	450-588-6904	eric.tammy@videotron.ca
Ferme La petite bergère	Les Éboulements	418-635-1329	petite.bergere@derytele.com
Ferme Ovimax senc	St-Philippe-de-Néri	418 498-9989	fermeovimax@videotron.ca
Ferme RIDO senc	La Pocatière	418 856-5140	rido@videotron.ca
La Moutonnerie	St-Donat-de-Rimouski	418 739-5876	sheila.eric@globetrotter.net
Les Moutons de Panurge enr.	Saint-Jean-Port-Joli	418 598-6501	moutonspanurge@hotmail.com

AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU PLAN CONJOINT DES PRODUCTEURS D'OVINS DU QUÉBEC

À tous les producteurs d'ovins du Québec et aux membres des syndicats régionaux affiliés

Madame, Monsieur,

Nous vous convoquons par la présente à l'assemblée générale annuelle du Plan conjoint des producteurs d'ovins du Québec, laquelle se tiendra aux dates, lieu et heures suivants :

Date : Les 14 et 15 novembre 2013
Heures : 14 novembre : 13 h 30 (Inscriptions : 12 h 30)
15 novembre : 9 h

Lieu : Hôtel Le Victorin, 19, boul. Arthabaska Est
Victoriaville (Québec) G6T 0S4
819 758-0533

Vous trouverez à cet égard, en annexe à la présente, le projet d'ordre du jour de cette assemblée.

Jeudi, le 14 novembre 2013		Vendredi, le 15 novembre 2013	
12 h 30	Inscription des délégués et invités	20 h 00	13.0 Étude et adoption des résolutions – Bloc 2
13 h 30	1.0 Ouverture de l'Assemblée	21 h 00	Ajournement Cocktail
13 h 35	2.0 Élection du Président d'assemblée	9 h 00	Reprise des travaux
13 h 40	3.0 Lecture et adoption de l'avis de convocation	9 h 05	14.0 Finances de la FPAMQ
13 h 45	4.0 Lecture et adoption des règles et procédures d'assemblée		14.1 Lecture et adoption du rapport financier 2012-2013
13 h 50	5.0 Nomination des scrutateurs		14.2 Nomination d'un vérificateur pour l'année 2012-2013
13 h 55	6.0 Lecture et adoption du projet d'ordre du jour		14.3 Présentation du budget pour l'année financière 2012-2013
14 h 00	7.0 Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée des producteurs visés par le plan conjoint, 2012		14.4 Financement - Plan conjoint (résolutions)
14 h 10	8.0 Message du Président de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ)	10 h 45	15.0 Étude sur l'optimisation de la mise en marché des 3 catégories d'agneaux – M. Gilbert Lavoie, Forest Lavoie Conseil Inc.
14 h 30	9.0 Rapport des activités 2012-2013	11 h 45	Ajournement pour le dîner
15 h 00	10.0 Mot du 1 ^{er} vice-président de l'UPA	13 h 00	Dîner
16 h 00	11.0 Étude et adoption des résolutions – Bloc 1	13 h 05	16.0 Étude et adoption des résolutions – bloc 3 et 4
17 h 30	Ajournement pour le souper	15 h 30	17.0 Levée de l'assemblée
17 h 30	Heure limite pour le dépôt de nouvelles résolutions		
19 h 00	Reprise des travaux		
19 h 00	12.0 Présentation sur le marché des agneaux – Mme Geneviève Maher, MAPAQ et M. Éric Pouliot, CEPOQ		

Comptant sur votre présence et votre participation, nous vous prions d'accepter,
Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Amina Baba-Khelil, agr. M. Sc, Directrice générale

AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS D'AGNEAUX ET MOUTONS DU QUÉBEC

À tous les producteurs d'ovins du Québec et aux membres des syndicats régionaux affiliés

Madame, Monsieur,

Nous vous convoquons par la présente à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec, laquelle se tiendra à la date, lieu et heure suivants :

Date : Le 15 novembre 2013
Heure : 15h30 (à la suite de l'assemblée du Plan conjoint)

Lieu : Hôtel Le Victorin, 19, boul. Arthabaska Est
Victoriaville (Québec) G6T 0S4
819 758-0533

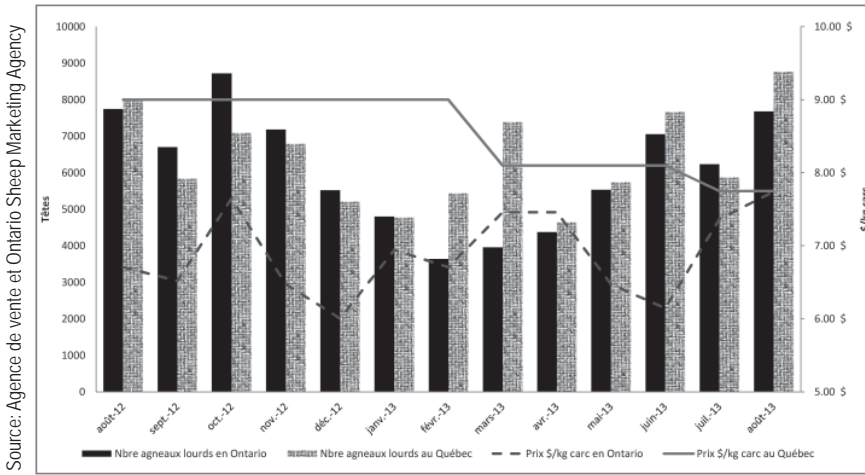
Vous trouverez à cet égard, en annexe de la présente, le projet d'ordre du jour de cette assemblée. Le texte des modifications projetées aux Règlements généraux de la Fédération est disponible sur demande auprès de cette dernière.

Vendredi, le 15 novembre 2013			
15 h 30	1.0 Ouverture de l'Assemblée	7.1	Retour sur le projet de l'UPA du futur
15 h 35	2.0 Élection du Président d'assemblée	7.2	Présentation du calendrier de travail de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec
15 h 40	3.0 Lecture et adoption de l'avis de convocation	7.3	Modifications aux Règlements généraux de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (vote)
15 h 45	4.0 Lecture et adoption des règles et procédures d'assemblée	8.0	Adoption du rapport financier 2012-2013
15 h 50	5.0 Lecture et adoption du projet d'ordre du jour	9.0	Nomination des vérificateurs pour 2013-2014
15 h 55	6.0 Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec 2012	10.0	Levée de l'assemblée
16 h 00	7.0 Suivi des résolutions- Restructuration de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec – UPA du futur		

Comptant sur votre présence et votre participation, nous vous prions d'accepter,
Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Amina Baba-Khelil, agr. M. Sc, Directrice générale

Ventes des agneaux **lourds** au Québec et en Ontario

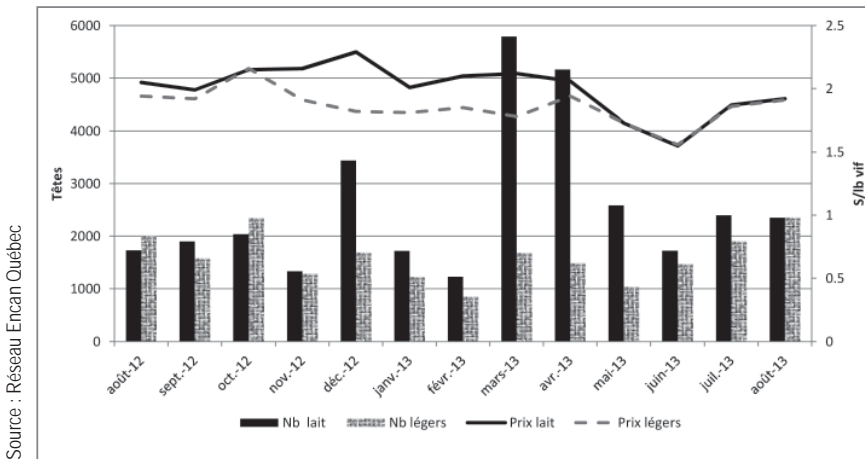


Le prix de l'agneau lourd du Québec a été fixé à 7,75 \$/kg carc. à partir du mois de juillet.

La demande des acheteurs donne des signes de reprise depuis l'été. Le prix des agneaux lourds en Ontario s'est raffermi depuis juin.

Cette hausse du prix résulte de l'augmentation des volumes transigés autant en Ontario qu'au Québec en comparaison des mois d'avril et mai de cette année. ■

Ventes des agneaux **de lait et légers** à l'encan de St-Hyacinthe

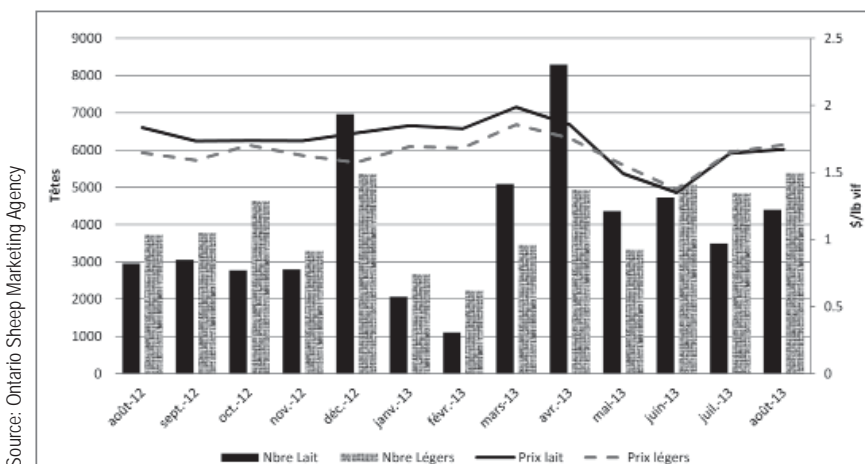


Le **volume** d'agneaux des catégories de lait et légers mis en marché à l'encan de St-Hyacinthe au cours des mois de juin à août a **diminué de 9 %** par rapport à la même période l'année précédente.

Le **prix** a augmenté de près de **24 %** de juin à août pour se situer aux environs de 1,90 \$/lb vif pour les deux catégories.

Si la tendance saisonnière se répète, le volume offert devrait diminuer durant l'automne entraînant le prix du marché à la hausse. ■

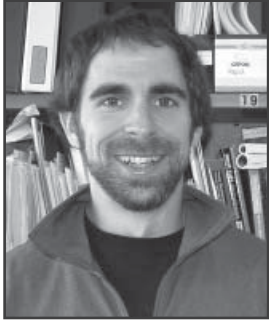
Ventes des agneaux **de lait et légers** en Ontario



Le marché ontarien des agneaux des catégories de lait et légers a enregistré la même tendance à la **hausse** que celle observée au Québec durant la période estivale.

Le **prix moyen a augmenté de près de 24 %** au mois d'août en comparaison à juin 2013. ■

Qualité du produit : un créneau en développement avec l'arrivée du jeune chercheur Éric Pouliot



Le Centre d'expertise en production ovine du Québec étant soucieux d'épauler l'industrie dans son développement, une nouvelle ressource vient de se joindre à l'équipe. Il s'agit de M. Éric Pouliot, candidat au doctorat, spécialisé en qualité de la viande. Éric a complété une maîtrise portant sur l'impact de l'élevage des agneaux lourds en bergerie froide durant la période hivernale sur la qualité de la viande. Il termine actuellement son doctorat, lequel traite de l'optimisation de la qualité de la viande d'agneau via la compréhension et l'utilisation des événements et traitements post-mortem.

Au cours de ses études graduées, Éric s'est distingué à plusieurs reprises en recevant différentes bourses soulignant l'excellence de son travail et de son dossier académique. Il a également élargi ses connaissances en réalisant des stages à l'Université de Nottingham, en Angleterre, et à l'Université de Bordeaux, en France. Ceci lui a permis de rapporter une expertise de pointe, laquelle sera au service de notre industrie. Au fil des ans, il a donné de nombreux cours universitaires et conférences. Il est déjà très familier avec le secteur, puisqu'il a grandi sur une entreprise ovine. Il est également impliqué dans l'industrie depuis plusieurs années, notamment au Comité Mouton du CRAAQ et à titre de vice-président du Comité Recherche et Santé du CEPOQ, un poste qu'il a récemment quitté en joignant l'équipe du centre.

C'est donc avec beaucoup d'enthousiasme que nous accueillons Éric Pouliot au sein de l'équipe du CEPOQ !

Déjà 10 ans à l'emploi du CEPOQ !!!

Johanne Cameron. 3 juin 2003.



Alors que Johanne complétait son projet de maîtrise en reproduction ovine, elle débuta son emploi au CEPOQ comme responsable de

projets. Depuis, elle a collaboré à la réalisation d'une multitude de projets et elle a été particulièrement active en vulgarisation et transfert technologique. Aujourd'hui, elle poursuit son travail en recherche en rédigeant et dirigeant différents projets.

Amélie St-Pierre. 2 septembre 2003.



À son arrivée au CEPOQ, Amélie participait à la réalisation des protocoles de recherche à la ferme ainsi qu'aux soins du troupeau. Au-

jourd'hui, elle assure le service à la clientèle du programme d'évaluation génétique GenOvis auprès des éleveurs à l'extérieur du Québec. De plus, elle épaulé activement l'équipe génétique du CEPOQ et celle de CGIL pour le développement et la mise en place des nouveautés de GenOvis.

Robie Morel. 17 novembre 2003. À



ses débuts, Robie agissait à titre de chargé de projets en soutien à l'équipe de recherche. Au fil du temps, il a été de plus en plus impliqué

dans les dossiers en génétique. Il assure actuellement les responsabilités de coordonnateur du secteur et collabore à tous les dossiers touchant la génétique.

Merci à vous trois pour ces années au service du CEPOQ et de l'industrie. Les prochaines années s'avèrent aussi pleines de projets et l'équipe est heureuse de pouvoir compter sur votre expertise.

PROMOTION

Marion Dallaire, chargée de communication, FPAMQ

Portes ouvertes sur les fermes du Québec, **un vif succès pour une 11^e édition !**

L'événement Portes ouvertes sur les fermes a, pour une 11^e édition, connu un vif succès en accueillant plus de 207 000 visiteurs. De retour cette année dans le cadre de l'événement, la fête agricole au Parc Jean-Drapeau a reçu 36 000 visiteurs. Le succès de l'événement démontre l'intérêt des citoyens de mieux connaître les pratiques agricoles et la vie à la campagne.

La Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec était présente pour expliquer aux visiteurs les pratiques de l'élevage ovin et la vie quotidienne des producteurs. Quatre producteurs de la grande région d'Outaouais-Laurentides se sont portés volontaires cette année pour présenter leurs fermes, répondre aux interrogations des visiteurs et parler de la qualité exceptionnelle de l'agneau du Québec. C'est avec dynamisme et énergie qu'ils ont discuté avec les visiteurs intéressés par la production ovine. Des animaux, prêts à tondre, attendaient également les visiteurs. Madame Nicole Blanchard a, pour une deuxième année, fait des démonstrations au public qui se bousculait afin de voir et être informé sur la tonte.

Les sacs à l'effigie de l'Agneau du Québec remis ont connu un grand succès. Ainsi, les consommateurs se rappelleront de choisir l'agneau du Québec à l'épicerie. Également, des livrets de recettes ont été distribués.



Merci aux producteurs qui ont pris le temps de faire connaître la production au grand public !

Ferme Bernier Campbell

Éleveur de moutons **Dorper Fullblood** de qualité supérieure, lignée australienne

MaryBer King

IST : 95 %/GMQ : 0.488

Né : 31 mars 2013



Pour obtenir de plus amples détails sur la race et sur nos sujets disponibles contactez-nous :

berniercampbell@videotron.ca

www.fermeberniercampbell.com

Tél. : 450 361-9502 • Cell. : 450 522-7051

Ferme RIDO senc.

Sonia Rioux et Luc Martin DeRoy

Éleveur Arcott Rideau et Suffolk

SUJETS DISPONIBLES POUR VOTRE ÉLEVAGE

POUR UN PRIX ÉGAL AU MARCHÉ QUÉBÉCOIS :
SANTÉ ET GÉNÉTIQUE SUPÉRIEURES :

- ➔ Statut OR pour le Maedi visna pour les 2 races
- ➔ ISM+ moyen de 8,16 (95 %) pour les 275 femelles Arcott Rideau
- ➔ IST moyen de 4,41 (92 %) pour les 26 femelles Suffolk



NOUVEAUX SUJETS

130, Rang 3 Est,

La Pocatière (Québec) G0R 1Z0

www.fermerido.com | 418 856-5140 | rido@videotron.ca

Votre logiciel



de régie ovine

Utilisé par plus d'une centaine de bergeries au Québec depuis 4 ans

- ✓ Améliore la productivité et les profits
- ✓ 1 journée de formation individuelle et gratuite à la ferme
- ✓ Gratuit pour les nouveaux producteurs
- ✓ Soutien WEB et téléphonique 8 à 8, 7 jours semaine



BerGère Mobile, le compagnon idéal en bergerie pleinement intégré avec BerGère.

Un produit de :

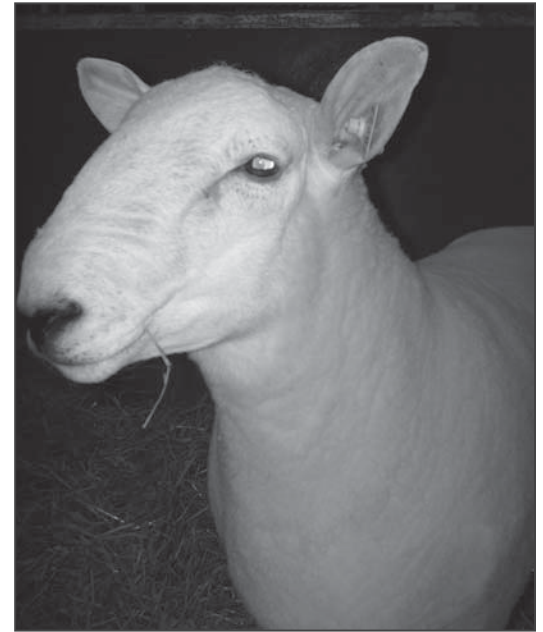
VIASCAN

www.logicielbergere.com | Tél. : 819 888-2791



Évènements marquants 2013

L'automne est déjà à nos portes et nous indique que la saison des expositions agricoles est achevée. Je tiens particulièrement à féliciter tous les exposants qui ont investi de leur temps personnel et familial pour préparer et présenter à « leur meilleur » des sujets devant les juges des différentes expositions du Québec. C'est une vitrine importante pour les éleveurs auprès des citoyens car l'éducation reste encore à faire et les questions sont encore nombreuses. Toutefois, je suis fière de constater votre grande disponibilité pour répondre aux interrogations des visiteurs. J'ai rencontré parmi vous depuis déjà deux années, des passionnés d'élevage et de génétique et je souhaite à tous une bonne continuité. Le défi à relever pour les prochaines années sera sans aucun doute celui d'amener des jeunes éleveurs dans la compétition.



Bon automne.



Assemblée des exposants

C'est à la fin novembre que se tiendra l'assemblée des exposants. Les membres recevront un avis de convocation et les exposants seront invités à voter pour un choix de juge.



Royal Winter Fair de Toronto

Les jugements de moutons dans le cadre de l'Exposition Royale de Toronto auront lieu du 7 au 9 novembre prochains. Les informations complètes sont disponibles au www.royalfair.org



Vente de béliers de Rimouski et Richmond

Cette année, la Société des éleveurs de moutons de race pure a tenu deux encans. La première a eu lieu dans le cadre de l'exposition agricole de Rimouski le 4 août et la 2^e vente SEMRPO-GENOVIS s'est tenue à Richmond le 17 août. Ce fut deux ventes bien remplies avec de la représentativité dans la race Suffolk, Hampshire, Charollais, Arcott rideau, Dorset et Romanov. Au total pour ces deux ventes, 12 consignataires ont offert 41 lots en vente dont 8 femelles. Les acheteurs étaient aux rendez-vous et nous concluons avec une moyenne globale incluant les femelles de 926 \$ pour Rimouski et 942 \$ pour Richmond. Félicitations à tous les acheteurs pour leurs acquisitions.



1^{ère} édition de la **finale provinciale** des jugements d'animaux à Montmagny

C'est du 16 au 25 août que la ville de Montmagny a tenu sa première édition de la finale provinciale des jugements d'animaux. Ce n'était pas un mince défi de succéder à la ville de Québec mais l'organisation a su le relever, et ce, en seulement quelques mois. Tous les éleveurs ont fait « mention honorable » à la qualité des installations, la proximité pour l'hébergement, la qualité et la courtoisie du personnel.

Les jugements ovins ont eu lieu le 21, 23 et 24 août. Malgré le faible taux de participation des éleveurs pour cette édition (s'est aussi reflété dans d'autres espèces) le juge M. Kyle Seguin a mentionné la qualité exceptionnelle des sujets qui lui y ont été présentés. Les résultats complets des jugements seront disponibles sur le site Internet de la SEMRPQ.

Voici les résultats pour les championnats inter-races :

- ✧ Paires de femelles : M. Réjean Girard, North Country Cheviot
- ✧ Brebis inter-race : M. Marc Charpentier, Dorset
- ✧ Bélier inter-race : M. Robert Mastine, Oxford

Place aux jeunes avec la 17^e édition de la Classique des jeunes ruraux québécois

Championnat conformation :

- ◆ Championne : Au Domaine Pat 674552A (Léonie Girard)
- ◆ Réserve : SCSM 05536A (Sarah-Maude Côté)
- ◆ Mention : Au Domaine 96532A (Laurie Girard)

Championnat de présentation :

- ◆ Champion : Callum Mastine
- ◆ Réserve : Guillaume Charpentier
- ◆ Mention : Mélodie Côté

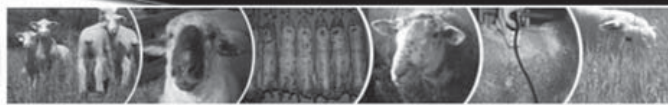


Photo AJRQ



Photo AJRQ

Félicitations à tous !!



L'automne... un bon moment pour les **ajustements** !!

L'automne est souvent signe de ralentissement pour la plupart d'entre vous. Les récoltes sont terminées et, avant les froids de l'hiver, on peut prendre un court temps d'arrêt pour voir tout le bon travail réalisé au cours des derniers mois! Il nous offre également l'occasion d'observer de façon plus attentive notre troupeau et son environnement qui doit lui assurer confort et bien-être. Il s'agit là d'un aspect important si vous souhaitez viser une productivité exemplaire !

L'automne étant une saison plus fraîche et humide, c'est donc un moment opportun pour **évaluer les conditions ambiantes de nos installations** et d'y apporter les ajustements nécessaires. Celles-ci doivent fournir une zone de confort optimal pour l'élevage qui vous le rendra en performances. Deux éléments sur lesquels on devra porter notre attention sont la **TEMPÉRATURE** et **L'HUMIDITÉ** qui peuvent avoir des effets néfastes pour le troupeau. Bien que la température joue un rôle essentiel dans le bien-être animal, si elle est combinée à un niveau d'humidité relative élevé en bergerie, l'environnement devient alors nuisible. Selon les normes, on devrait obtenir un taux entre 60 et 75 % d'humidité dans notre bergerie (< 75 % en bergerie isolée). Au-delà de 80 et 85 %, l'animal aura de la difficulté à supporter les températures extrêmes telles que les pics de chaleurs de l'été ou les grands froids hivernaux.

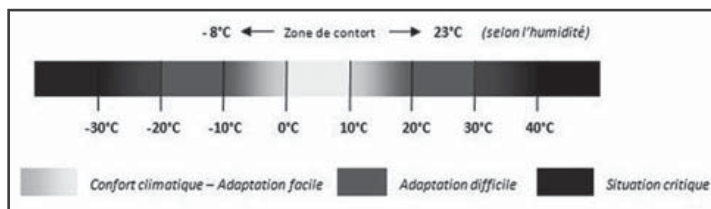
Un réglage adéquat de la ventilation permettra d'offrir un équilibre optimal de la température et de l'humidité à l'intérieur des bâtiments, et ce, selon les différentes périodes de l'année. Ceci implique, par exemple, la vérification du nombre et du diamètre des ventilateurs, de leur vitesse de fonctionnement, du nombre de paliers de ventilation, du nombre et de la grandeur des entrées d'air et de l'ajustement des contrôleurs.

La **VITESSE DE L'AIR** est également un élément important à vérifier, principalement là où se trouvent les entrées d'air : celles-ci peuvent être mal ajustées et entraîner une vitesse de l'air trop élevée risquant de faire apparaître des troubles respiratoires, plus particulièrement chez les agneaux (**tableau 1**). **La vitesse de l'air optimale doit se situer entre 0,1 à 0,5 m/s selon qu'il s'agit d'agneaux ou de brebis et selon la température présente.** Vous saviez

À FAIRE FAIRE CET AUTOMNE :

- ☑ Analyse des conditions d'ambiance de mes installations et évaluation des besoins
- ☑ Analyse de mes fourrages et de mes céréales produits à la ferme
- ☑ Programme alimentaire ajusté selon l'analyse de mes fourrages

qu'un accroissement de la vitesse de l'air à 1,0 m/s entraîne une sensation de baisse de température de 2 à 4 °C et plus en période hivernale? Les maladies respiratoires sont fréquentes en automne ainsi qu'au printemps et peuvent causer beaucoup de tort aux animaux et occasionner des pertes économiques importantes pour l'entreprise. On doit donc **y porter une attention particulière** et s'assurer que les agneaux ne sont pas situés à proximité d'une entrée d'air. La vitesse de l'air peut se mesurer à partir d'un outil que l'on nomme anémomètre et on peut également voir son déplacement à l'aide de tubes fumigènes.



Source: Institut de l'Élevage

Tableau 1: Normes recommandées pour la vitesse de l'air

Type d'animaux	Normes
Jeunes animaux (Hiver)	Inférieure à 0,25 m/s
Adultes (Printemps – Automne)	Inférieure à 0,5 m/s
Règle générale	0,1 m/s si l'air est entre 5 et 10 °C

D'autres éléments sont à surveiller dans l'environnement occupé par votre troupeau et nécessitent d'être évalués de plus près. On parle ici de gaz tels que l'ammoniac, le gaz carbonique ainsi que les poussières et les agents infectieux. **L'AMMONIAC ou NH₃** provient de la fermentation des fumiers et est facilement détectable à son odeur. **Le niveau de NH₃ devrait se situer entre 5 à 10 ppm à l'intérieur des installations.** Le simple exercice de se placer au même niveau du sol que les animaux permet de déceler la présence d'ammoniac à plus ou moins grande intensité. Vous pourrez d'ailleurs observer qu'à 10 ppm, les yeux peuvent commencer à vous piquer légèrement. Le **GAZ CARBONIQUE**, produit par le mécanisme de respiration naturel des animaux ou par un système de chauffage d'appoint ne doit pas, selon les normes, dépasser 1 500 ppm. Contrairement au NH₃, ce gaz n'est pas détectable à l'odorat. Le niveau de concentration de ces deux gaz dans l'air peut être me-

suré grâce à une pompe de détection Dräger utilisée par l'équipe OVIPRO. Une bonne gestion d'évacuation des fumiers combinée à une circulation d'air optimale offriront un environnement respectable limitant les taux d'ammoniac, de gaz carbonique ainsi que de poussières et d'agents infectieux présents en bergerie.

L'ANALYSE DES CONDITIONS AMBIANTES permettra d'évaluer l'efficacité de vos entrées d'air, vos ventilateurs, vos contrôleurs et tous les autres facteurs pouvant affecter les conditions ambiantes dans vos bergeries, et ce, en périodes plus critiques. Vous pouvez consulter LA GRILLE DIAGNOSTIQUE DES CONDITIONS D'AMBIANCE EN BERGERIE sur le site du CEPOQ, www.cepoq.com dans la section publications. Il est cependant fortement recommandé de la compléter avec votre conseiller qui travaillera en complémentarité avec la trousse d'outils pour l'évaluation des conditions d'ambiance.

L'équipe de conseillers OVIPRO travaille avec une trousse d'outils qui permet une évaluation complète des conditions d'ambiance dans votre bergerie.

- ☑ Tubes fumigènes : Permet de visualiser le mouvement de l'air
- ☑ Anémomètre : Permet de mesurer la vitesse de l'air en m/s
- ☑ Pompe de détection Dräger : Mesure les concentrations de gaz comme le NH₃ et le CO₂
- ☑ HOBO : Enregistre la température et l'humidité sur de longues périodes
- ☑ Manomètre : Permet de mesurer la pression statique dans le bâtiment
- ☑ Luxmètre : Mesure le niveau d'éclairement réel en bergerie

L'automne... c'est également le temps **d'ajuster son programme alimentaire selon l'analyse de ses fourrages** récoltés durant la saison ou achetés de fournisseurs externes. L'alimentation représente, comme vous le savez, l'un des postes de dépenses les plus importants en production ovine comme dans beaucoup d'autres productions. Pour cela, il devient essentiel pour tout bon gestionnaire de s'y arrêter un tant soit peu. Bien des éleveurs sont satisfaits de leurs fourrages sans même connaître leur valeur nutritive. Pour d'autres, les analyses sont réalisées, mais ça s'arrête là, sans faire élaborer de programme alimentaire ajusté aux besoins réels du troupeau.

Il est bon de savoir que deux types d'analyse sont disponibles en laboratoire, soit l'analyse chimique ainsi que l'analyse infrarouge. La première est sans aucun doute la plus fiable. Malgré son coût plus élevé, elle permet de déterminer la valeur nutritive réelle de l'échantillon de fourrage que vous aurez pris. D'autre part, l'analyse infrarouge, bien que moins chère, est aussi moins fiable et suggère des résultats qui peuvent varier beaucoup puisqu'elle est réalisée à partir d'une banque de plusieurs analyses prises en début de saison, suggérant ainsi des valeurs nutritives moyennes selon le type de fourrage analysé. L'analyse infrarouge est déconseillée dans le

cas d'ensilage de céréales ou autres cultures plus rares, car ceux-ci ne se retrouvent pas toujours dans la banque d'aliments disponible.

L'ÉCHANTILLONNAGE DU FOURRAGE :

Prélevez au moins dix échantillons pris au hasard dans un lot que vous regrouperez par la suite en un seul. L'échantillon doit être bien identifié et congelé avant l'envoi en laboratoire. Le service d'échantillonnage est souvent offert gratuitement par votre meunerie !!

Tableau 2: Ce qu'on observe trop souvent sur le terrain


<p>Fourrage de bonne qualité < 34 % d'ADF</p>	<p>Pas de programme alimentaire</p>	<p>➔ Excès d'apport en énergie et en protéines par les concentrés</p> <p>Sous-utilisation des fourrages</p>	<p>Risques encourus :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✗ Troubles digestifs (ex. : acidose, indigestion) ✗ Toxémie de gestation ✗ Trouble de fertilité (mortalité embryonnaire si trop de protéines dans la ration) ✗ Baisse de la productivité moyenne ✗ Augmentation des frais alimentaires annuels ✗ Perte économique pour l'entreprise
<p>Fourrage pauvre > 37 % d'ADF</p>	<p>Pas de programme alimentaire</p>	<p>➔ Manque d'énergie et de protéines par rapport aux besoins de base</p>	<p>Risques encourus :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✗ Toxémie de gestation ✗ Productivité moindre pour l'ensemble du troupeau ✗ Baisse de consommation ✗ Perte économique pour l'entreprise

Une fois vos analyses reçues, il faut mettre en place un bon programme alimentaire adapté à votre entreprise! Il permettra d'utiliser les fourrages de façon à optimiser la valeur nutritive qu'ils renferment. Ainsi, votre fourrage plus pauvre pourra être offert aux brebis en tarissement ou en début gestation, alors que ceux de meilleure qualité auront tout avantage à être servis aux brebis en fin gestation et en lactation, sans oublier les agneaux à l'engraissement. Avec votre conseiller, vous pourrez également explorer la possibilité d'utiliser d'autres sources d'aliments pour votre troupeau, par exemple, un ensilage d'avoine ou d'orge ou encore l'incorporation d'avoine nue dans votre ration pour agneau. Il peut être avantageux économiquement de regarder toutes les opportunités qui peuvent se présenter. La substitution des concentrés protéiques par les sous-produits reste un bon exemple, ils peuvent être des alternatifs intéressants aux concentrés dont le prix du marché est davantage élevé. On peut nommer à

titre d'exemple : le tourteau de soya ou ses écales, la pulpe de betterave, le gros gluten, etc.

Il est important de noter que chaque entreprise est unique et pour cela une recette, utilisée à la Ferme Auboncoup qui donne de bons résultats, ne sera pas nécessairement un bon coup une fois intégrée à votre propre élevage. Plusieurs facteurs sont à considérer comme, entre autres, le coût de l'intrant, sa disponibilité, les contraintes liées à l'entreposage, etc. Vous trouverez un outil de calcul pratique sur le site du CEPOQ qui vous permettra de valider la pertinence économique de l'achat d'un sous-produit en remplacement d'un autre produit ou sous-produit déjà utilisé à la ferme. Pour ce faire, le chiffrer tient compte de la valeur monétaire de l'énergie et de la protéine sur le marché. Visitez donc le site du CEPOQ : www.cepoq.com dans la section publications/Outils de régie/**OUTIL DE CALCUL - VALEUR ÉCONOMIQUE DE SUBSTITUTION DES ALIMENTS.**

Enfin, vous aurez beau avoir les analyses de vos fourrages, un programme alimentaire adapté et/ou des alternatives alimentaires économiques, mais si vous n'arrivez pas à produire des fourrages jeunes et nutritifs il va de soi que tout n'ira pas rondement dans la bergerie! **Rappelez-vous que les animaux vont vous rendre ce que vous leur servez.** Voici sept bonnes raisons pour produire des fourrages de bonne qualité :

1. Valeur nutritive plus élevée (teneur en énergie et en protéine)
2. Meilleure consommation, car plus appétant
3. Niveau de digestibilité supérieur donc une utilisation des nutriments optimisée
4. Augmentation de la production de lait et de la croissance
5. Améliore le maintien de la condition de chair
6. **\$\$\$ Diminution marquée des coûts d'alimentation \$\$\$**
7. **Produire un bon fourrage ne coûte pas plus cher que d'en faire du mauvais!** 

Les **SERVICES-CONSEILS OVIPRO** vous proposent un service complet :

- ✓ D'analyse diagnostique des conditions ambiantes
- ✓ D'élaboration d'un programme alimentaire ajusté

Une aide financière est disponible auprès des Réseaux Agriconseils de votre région. Cette aide peut varier de 50 à 75 % selon les régions.

Pour davantage d'information ou adhérer au service :

Marie-Josée Cimon, agr., coordonnatrice des Services-conseils OVIPRO
(418) 856-1200 poste 234
marie-josée.cimon@cepoq.com



En 2014, les agneaux **pâture**ront... ça vous dit d'essayer ?

L'automne approche, la charrue est attelée, vous êtes prêt à labourer vos champs. Avez-vous pensé réserver une partie de ces nouvelles prairies pour faire du pâturage ? Quelle superficie réserver ? Quoi semer ? Quoi clôturer et comment le clôturer ? Ai-je un abri pour offrir de l'ombre à mes moutons ou dois-je en construire un ? Et l'eau... où s'abreuveront-ils ? Toutes ces questions doivent trouver réponses dès cet automne afin de bien prévoir la prochaine saison de paissance et aussi prendre de l'avance notamment par l'aménagement des clôtures et des points d'eau. Si vous attendez en mai l'an prochain, il sera trop tard !

Avec la situation actuellement vécue dans la production ovine et les prix du marché en décroissance, il faut réagir. Si le prix du marché baisse alors il faut trouver le moyen de faire pareil avec notre coût de production. La solution : faire du pâturage... du VRAI. Pas n'importe quoi! Cette petite parcelle, un peu boisée où gisent des rochers ici et là, relativement inaccessible à la machinerie, qui sert d'aire d'exercice aux brebis taries, ce n'est pas un pâturage. La vieille prairie qui n'a pas été labourée depuis 10 ans, où il pousse des fraises des champs et des bouquets, ce n'est pas un pâturage. Ce dont il est question aujourd'hui, c'est une

prairie, jeune (moins de 5 ans) ou fraîchement implantée, chaulée et fertilisée adéquatement... Bref, le même genre de prairie qu'on utilise pour produire son foin. Or, au lieu d'y envoyer l'équipement agricole, on y envoie des agneaux sevrés. Ils sauront faucher, faner, râtelier, presser, et épandre, sans qu'il y ait un litre de diesel de consommé.

Élever des agneaux au pâturage n'est pas synonyme de mission impossible. *Loin de là ! Vous souvenez-vous du projet de valorisation des ressources fourragères ?* Si votre mémoire vous fait défaut, faisons un bref rappel. De 2008 à 2010, un projet a été réalisé

au CEPOQ au cours duquel on a comparé des agneaux élevés au pâturage (P) à des agneaux élevés de manière conventionnelle (concentrés et foin à volonté) (C) et à des agneaux élevés avec une ration de 60 % fourrage et 40 % de concentrés (F). Les agneaux avaient été suivis du sevrage jusqu'au poids cible d'abattage de 47 kg. On y a étudié leur croissance, leur classification de carcasse et leur qualité de viande (appréciation sensorielle, couleur de la viande et du gras, teneur en acide gras). Sans reprendre dans le détail l'ensemble des résultats de ce projet, sélectionnons les plus pertinents (**tableau 1**).



Tableau 1. Influence des traitements alimentaires sur quelques-uns des paramètres étudiés.

	C	F	P	SEM	Effet traitement
Poids vif abattage (kg)	47,2	46,9	47,1	0,3	NS
GMQ (g/j)	449 ^c	347 ^b	295 ^a	10,24	<0,0001
Âge à l'abattage (j)	105 ^a	122 ^b	145 ^c	3,01	<0,0001
Poids carcasse (kg)	21,2 ^a	19,5 ^b	20,4 ^{ab}	0,27	<0,0001
Gras dorsal (mm)	11,2 ^b	7,3 ^a	4,6 ^a	0,78	<0,0001
Indice de classification	102,4 ^b	102,5 ^b	98,6 ^a	0,97	0,01
Coût d'alimentation / agneau (\$)	25,20	19,30	15,95	-	-
Total des coûts / agneau (\$)*	30,36	25,29	20,26	-	-

C=Conventionnel (concentrés et fourrages à volonté); F = Fourrage (60 % fourrage : 40 % concentrés); P= Pâturage.

a, b, c : Des lettres différentes sur une même ligne indiquent une différence significative entre les traitements

* Les coûts autres que alimentation, inclus dans Total des coûts sont : main d'œuvre, entretien/assurance bâtiments, amortissement bâtiment/clôture.



L'étude avait démontré que les agneaux nourris exclusivement au pâturage (sans aucun concentré à l'exception des vitamines et minéraux) coûtaient 15,95 \$ pour les amener du sevrage au poids d'abattage cible. Ce coût équivaut à 0,11 \$ agneau/jour pour un engraissement total de 145 jours. Les traitements conventionnel et fourrage ont donné des coûts quotidiens de 0,24 \$/agneau et 0,16 \$/agneau respectivement, et ce, en respectant des périodes d'engraissement de 105 et 122 jours.

D'un point de vue strictement alimentaire, pour un producteur qui envoie 150 agneaux au pâturage, cela **pourrait** représenter une **économie de près de 1400 \$** par rapport à une régie de type conventionnelle. Dans l'étude, les agneaux sur pâturage manquaient parfois de couverture de gras et ont obtenu un indice de classification légèrement inférieur à 100. Il ne faut pas baser sa décision de faire ou non du pâturage sur ce dernier résultat. En effet, beaucoup de paramètres propres à chacune de vos fermes peuvent différer de l'étude. Il pourrait être intéressant, par exemple, d'offrir une petite quantité de concentrés quotidiennement en supplément de l'herbe en finition de l'engrais-

Au niveau de l'**alimentation**, aucune étude économique n'a été réalisée en lien avec des programmes de paissances intensifs pour des brebis. Il est toutefois logique de penser qu'en offrant des parcelles d'herbe jeune quotidiennement à des brebis, l'apport en concentrés énergétiques et protéiques sera moindre, voire nul, selon le stade de production de la brebis, comparé à une régie strictement en bergerie où la qualité des fourrages est généralement moindre qu'une herbe jeune.

ment (les 2 dernières semaines). Ceci pourrait éviter d'avoir des agneaux trop maigres et permettrait d'atteindre l'indice 100.

Évidemment, pour obtenir ce genre de résultats, il va sans dire que la régie de pâturage doit être **TRÈS** rigoureuse. Pas question de laisser les agneaux paître sur une immense superficie tout l'été !! Dans l'étude, il était question de pâturage **intensif** au même titre qu'un pâturage en bande, où on offre **quotidien** de nouvelles parcelles. Avec ce type de pâturage, environ 90 % du matériel fourrager dans les parcelles sera consommé. Le gaspillage étant très minime. Rappelons que pour les pâturages de type extensif, où aucune rotation, ni quotidienne,

ni hebdomadaire, n'est faite, on observe 40 % de gaspillage, donc beaucoup de pertes de matière sèche non consommée.

Le pâturage en bande peut être plus « d'ouvrage »... quoiqu'en y pensant bien, aller déplacer ses agneaux quotidiennement n'est pas pire que de les nourrir dans la bergerie 2 fois par jour. Pour un producteur qui ne veut pas déplacer ses agneaux chaque jour, l'alternative à utiliser serait alors un pâturage en rotation, avec un déplacement des animaux de parcelle en parcelle à tous les 4 à 5 jours. C'est un bon compromis et cette façon de faire permettra l'utilisation de l'herbe dans les parcelles à plus de 75 %, limitant le gaspillage. Toutefois, l'étude faite au CEPOQ n'a pas permis de tester des rotations de 4 à 5 jours. Il est possible que les performances des agneaux avec des rotations plus longues que 24 heures soient moindres.

Une régie fonctionnelle et facilement gérable consiste à avoir un grand champ bien clôturé à l'épreuve des prédateurs. Ce grand champ peut à son tour être subdivisé en, supposons, 8 parcelles permanentes dans lesquelles on apporte un point d'eau pour 2 parcelles adjacentes. Chacune de ces parcelles est conçue pour un maximum de 5 jours de paissance. Toutefois, avec une clôture amovible, on offre aux agneaux que le cinquième de cette sous-parcelle la première journée, un autre cinquième (2/5^{ème}) au total la deuxième journée et ainsi de suite jusqu'au cinquième jour. Puis on change de sous-parcelle. Ainsi, les agneaux ont toujours une parcelle fraîche quotidiennement, ce qui est préférable que de laisser toute la sous-parcelle de 5 jours disponible d'un coup.



Voici un exemple concret : un producteur envoie 150 agneaux au pâturage. Il effectue un pâturage en rotation tous les 5 jours et offre une sous-parcelle quotidiennement. Ce calcul est basé sur les recommandations du Guide Plantes Fourragères 2005 (CRAAQ).

1. Planifier les besoins des agneaux. Un agneau consommera en moyenne 1,2 kg MS/j (un peu moins après le sevrage et un peu plus au fur et à mesure qu'il approchera le poids d'abattage). Le besoin du groupe de **150 agneaux = 1,2 kg MS/j/agneau x 150 agneaux = 180 kg MS/j.**

2. Estimer le rendement du pâturage par période de paisance. Bien que le rendement varie selon la région, le type de sol, le type de plantes, les conditions climatiques, etc. on peut l'estimer à l'aide de la formule suivante ¹:

$$\begin{aligned} \text{kg MS / ha} &= (E-S) \times 150 \times 0,90 \\ \text{kg MS / ha} &= (15 \text{ cm} - 5 \text{ cm}) \times 150 \times 0,90 = \\ &= 1\,350 \text{ kg MS / ha de paisance} \end{aligned}$$

3. Estimer la superficie des parcelles (5 jours / parcelle).

- Besoin alimentaire pour 5 jours = 180 kg MS/j x 5 jours = 900 kg de MS
- Superficie nécessaire d'une parcelle pour couvrir ces besoins pendant 5 jours = 900 kg MS / 1 350 kg MS/ha = 0,67 ha / parcelle (≈ 1,6 acres).

4. Estimer le nombre de parcelles requises selon la période de l'été et les moments de répit.

- Nombre de parcelles requises = (temps de répit / durée prévue de paisance) + 1
 - Juin = (15 j de répit / 5 j de paisance) + 1 = 4
 - Août = (45 j de répit / 5 j de paisance) + 1 = 10
 - Reste de la saison = (30 j de répit / 5 j de paisance) + 1 = 7
- Afin de combler les besoins des agneaux durant toute la saison, il faut prévoir le maximum de parcelles qui sera requis à un même moment : 10. Ceci implique qu'il faudra récolter les 6 parcelles inutilisées en juin.

Estimer la superficie totale requise pour les agneaux.

- Superficie totale = 10 parcelles * 0,67 ha / parcelle = 6,7 hectares. En juin, on pourra donc récolter 4,02 ha (6 parcelles * 0,67 ha).

Une brebis produit entre 2,57 et 4,39 kg de fumier/jour selon cette étude et requiert 0,34 kg de litière/jour. Les économies en termes d'épandage et d'apport en paille seront ainsi supérieures comparées à des agneaux. Faites le calcul !

Vous préférez envoyer des **brebis** au pâturage ? Il vous suffira d'établir les besoins de vos brebis (point 1) et le reste du calcul sera le même. Les superficies des parcelles (point 3) varieront ainsi en fonction du nombre de brebis et de leur stade de production. Agneaux ou brebis au pâturage... ces économies seront réelles et encore plus grandes si la superficie que vous faites pâturer est plus importante.

6. Estimation des coûts de récolte et des économies potentielles. Avec une moyenne de 20 balles rondes (BR) / ha à la première coupe et 15 BR / ha à la 2^e coupe voici le coût de la récolte des 4,02 hectares en juin seulement (fait du pâturage) comparée à 2 récoltes complètes de ces 6,7 hectares (ne fait aucun pâturage). Le coût du pressage et de l'enrobage est de 12,75 \$/BR + 1,50 \$/BR pour le transport avec autochargeuse (100 \$/h, considérant 65 BR ramassées/h) + 2,00 \$/BR de fauchage, le tout équivaut à un coût à forfait de 16,25 \$/BR.

- Scénario avec pâturage : 4,02 ha x 20 BR/ha = 81 BR x 16,25 \$/BR = 1317 \$
- Scénario sans pâturage :
 - 6,7 ha x 20 BR/ha = 134 BR de 1^{re} coupe x 16,25 \$/BR = 2178,00 \$
 - 6,7 ha x 15 BR/ha = 101 BR de 2^e coupe x 16,25 \$/BR = 1641,00 \$
 - TOTAL récolte = 3 819,00 \$.

Une économie de près de 2 500,00 \$ en travaux de fenaison à forfait (17 \$/agneau) pour le scénario avec pâturage.

Le fumier et la paille dans tout ça ? Selon le projet « Évaluation de la quantité et de la valeur fertilisante des fumiers ovins »², un agneau à l'engraissement produit 1,34 kg de fumier quotidiennement (densité de 0,65 t/m³). Donc, pour 150 agneaux, 200 kg de fumier/jour (ou 29 tonnes/période d'engraissement de 145 jours sur pâturage) sont épandus directement au champ sans aucun diesel consommé. Cela correspond à environ 45 m³, soit 5 à 10 voyages d'épandeur. L'épandage à forfait (gros épandeur à batteurs verticaux) coûte autour de 175 \$/h tout inclus. Évaluons à 3 voyages à l'heure pour ce type d'épandeur (dépend de la distance à parcourir). Ainsi, 5 voyages représenteraient un **coût d'environ 300 \$ (ici une économie (environ 2 \$/agneau) puisque les animaux l'épandent eux-mêmes !!).**

Par ailleurs, il est recommandé d'utiliser 0,11 kg de litière/jour/agneau. En considérant qu'il faut en moyenne 100 jours d'engraissement post-sevrage en bergerie, cela représente pour ces 150 agneaux un total de 1 650 kg de paille. Une petite balle de paille pèse environ 12 kg et coûte 3 \$... **une économie de 415 \$ environ (2,75 \$/agneau).**

¹E : Hauteur de l'herbe à l'entrée des agneaux dans la parcelle (ex. : 15 cm) | S : Hauteur de l'herbe à la sortie des agneaux (ex. : 5 cm) | 150 : Estimation de la quantité de MS (kg) par cm d'herbe par hectare | 0,90 : Facteur de correction tenant compte des pertes de MS de 10 % dans un pâturage en rotation intensive (24 heures).

²Réalisé en 2002 par le CEPOQ et la FPAMQ



**Mathieu Perron,
L'Ami Berger
St-Pascal-de-Kamouraska**



Je n'aurais pas de moutons si je n'avais pas la possibilité de les faire pâturer, même avec une bergerie très fonctionnelle. Nous avons choisi les races Tunis et North Country Cheviot pour leur rusticité et leur facilité d'adaptation aux pâturages.

Notre ferme possède 18 hectares de pâturage divisés en 11 parcelles (24 ha d'ici 5 ans). Avec l'utilisation de clôtures amovibles, il m'arrive de sous-diviser les parcelles pour en optimiser leur utilisation par les animaux. Ces derniers - brebis, béliers, agnelles et agneaux - sont nourris exclusivement à l'herbe, sans aucun concentré et profitent des pâturages de la fin mai à la fin octobre (les accouplements sont toutefois réalisés en bergerie à partir d'octobre). Une gestion intensive des pâturages est réalisée, avec des rotations aux 5-6 jours. L'entrée des animaux dans une parcelle se fait idéalement lorsque l'herbe atteint 15 cm et je les retire lorsque l'herbe atteint 7 cm (pour éviter la contamination par les parasites). Ce n'est toutefois pas toujours évident de maintenir cette régie surtout au printemps, car l'herbe pousse très vite. L'aménagement des clôtures et des sites d'abreuvement a nécessité de bons investissements, mais le tout permet aujourd'hui de travailler très efficacement. Nous projetons améliorer la protection contre le soleil et les intempéries, notamment par l'aménagement de haies brise-vent supplémentaires (déjà 1,7 km de haies plantées depuis 2011). À la pesée 100 jours, en plus d'appliquer un traitement antiparasitaire aux agneaux, nous séparons les agneaux les plus lourds de leurs mères, sinon nous les laissons avec elles jusqu'à la vente. La période d'engraissement des agneaux est de 5 mois et la mise en marché est, en bonne partie, réalisée à la ferme (vente aux particuliers et aux restaurateurs), généralement à l'automne alors que l'ensemble des agneaux atteint le poids de vente (un seul agnelage au printemps). Nos agneaux sont vendus entre 32 et 45 kg de poids vifs avec un poids carcasse moyen de 15,5 kg. Nous possédons 3 ânes pour protéger notre troupeau contre les prédateurs. En 5 ans, nous ne nous sommes fait dévorer que 4 agneaux, mais cela demeure préoccupant quand même! Enfin, grâce à l'utilisation intensive



des pâturages nous avons moins de fumier à gérer et les frais liés aux travaux à forfait pour la récolte du foin sont moindres. Quand on voit la difficulté de faire entrer nos animaux dans la bergerie avant le coucher du soleil, on peut imaginer qu'ils sont mieux dehors!

➤ Préparer un calendrier de paissance...

Il est important d'aller marcher ses champs et d'identifier les zones à prédominances de légumineuses ou de graminées. Délimiter et numéroter les parcelles, puis préparer un calendrier de paissance logique (c.-à-d. faire pâturer les parcelles à prédominance de graminées en premier, respecter les périodes de répit des plantes, prévoir la fauche des refus pour permettre une meilleure repousse).

Par ailleurs, bien qu'un calendrier soit mis en place, il faudra garder l'œil ouvert. Si, par exemple, une parcelle était consommée en deçà des 5 jours, alors il faudrait déplacer les agneaux dès que l'herbe aurait atteint 5 cm. Au contraire, il pourrait arriver qu'on laisse les agneaux plus longtemps sur une parcelle les premiers jours au moment de l'adaptation. Il faut donc s'ajuster au fur et à mesure et toujours s'assurer que les agneaux ont accès à de l'herbe jeune. Dès que les plantes gagnent en maturité (augmentation de la fibre) inversement le GMQ des agneaux ira en diminuant. Ceci a d'ailleurs été observé dans le projet présenté plus tôt dans l'article. **Il faut donc retenir que la qualité de l'herbe a un impact MAJEUR sur le gain de poids des agneaux au pâturage.**

C'est quoi un bon pâturage ?

Un bon pâturage avec un rendement intéressant sera une jeune prairie de moins de 5 ans. Le choix des meilleures espèces végétales dépendra de la région, du type de sol, des conditions climatiques, du drainage... Avec votre conseiller, vous pourrez déterminer ce qui convient



le mieux pour vos terres. L'idéal sera de choisir un mélange de 2 à 3 espèces fourragères (légumineuses et graminées) en évitant autant que possible le trèfle rouge qui contient des phytoestrogènes nuisibles chez l'ovine (problèmes de fertilité entre autres; donc, faire encore plus attention si vous envoyez des brebis au pâturage). Ce type de mélange favorise de meilleurs rendements et une meilleure complémentarité entre les espèces durant la saison. Et si votre pâturage en est à sa première année, que vous prévoyez l'implanter le printemps prochain par exemple, pourquoi ne pas opter pour de l'avoine comme plante abri ? Vous pourriez y faire paître vos agneaux sans problème lorsque la hauteur de l'avoine sera de 15 centimètres, soit bien avant l'épiaison. Les moutons en raffoleront !

L'aménagement « technique » des pâturages

C'est bien beau d'avoir une prairie que l'on réserve pour le pâturage, encore faut-il qu'elle soit clôturée et qu'on y retrouve un endroit où les agneaux se mettront à l'ombre et auront accès à une aire d'abreuvement. Pour les types de clôtures et le matériel nécessaire, je vous invite à relire l'article « L'art de clôturer pour les ovins... », paru en avril 2006. Vous retrouverez facilement cet article dans les archives de l'Ovin Québec sur le site de la FPAMQ ou encore sur notre site Internet du CEPOQ dans les publications. J'ajouterais qu'un nouveau produit est apparu sur le marché au cours des dernières années. C'est une « smart fence de Gallagher ». Une clôture électrique de 4 brins, rétractables et facile d'installation. Très pratique pour amé-

Chez les brebis, l'utilisation de coprologies pour vérifier le niveau d'infestation est également de mise, si l'on veut appliquer un traitement raisonné/ciblé. Un mois après la sortie au pâturage, il est important de se préoccuper de la charge parasitaire.

L'observation des animaux (état de chair, comportement alimentaire) est également un bon indicatif pour savoir si une brebis présente des signes de parasitisme.

nager rapidement des parcelles. Un système de 100 m coûte 300 \$. Il est également beaucoup plus facile à manipuler comparé au traditionnel filet électrique orange (qui s'emmêle facilement).

Une fois votre choix fait quant au type de clôture (permanente, électrique, portable...), il faudra penser à offrir de l'ombre à vos agneaux (arbres ou abri). Étant donné qu'un système de pâturage en rotation nécessite le déplacement des animaux, pourquoi ne pas concevoir un abri sur roue (déplaçable au tracteur par exemple) ? Quant à l'aire d'abreuvement, idéalement les agneaux ne devraient pas avoir à marcher plus de 200 m pour atteindre ce point. Encore là, il faudra prévoir des sorties d'eau à chacune de vos parcelles ou presque et y déplacer l'abreuvoir. N'oubliez pas d'offrir vitamines et minéraux à vos agneaux : un gros bloc dans un petit abri près de l'abreuvoir pourrait très bien faire l'affaire. Enfin, prévoyez une allée de circulation qui conduit à votre bergerie ou à un endroit où il vous sera facile de peser vos agneaux. Idéalement, comme c'est le cas lorsque les agneaux sont élevés en bergerie, vous devriez les peser chaque semaine ou aux 2 semaines, question d'évaluer leur croissance et de les envoyer au bon poids cible d'abattage.

La gestion du parasitisme

Quelques mots sur les programmes antiparasitaires. C'est connu, les agneaux sont sans doute les animaux les plus à risque d'être parasités dans un troupeau ovin. De jeunes agneaux, fraîchement sevrés, qui n'ont jamais mis les pieds dehors, les parasites, ils aiment ça !! Un bon côté cependant est que la contamination par le protozoaire responsable de la coccidiose ne se fera pratiquement pas, si on respecte les règles d'un bon pâturage (rotation de 1 à 5 jours, abri et abreuvoir mobiles, etc.). Ainsi, c'est une prévention de moins à effectuer! Sauf que pour les autres parasites intestinaux, ce n'est pas la même affaire. C'est là que l'on doit établir un protocole de prévention adapté à votre entreprise. Votre médecin vétérinaire sera donc un précieux allié. La grande partie de la prévention ne passe pas par un antiparasitaire, mais plutôt par une régie bien suivie. Le choix de la méthode de prévention dépendra de plusieurs facteurs : la durée du pâturage, le taux de croissance des agneaux (plus vite ils atteignent le poids du marché, moins ils seront parasités). Le pâturage ne doit pas avoir été contaminé par des adultes, ni durant la saison, ni durant les années précédentes. Idéalement, des pâturages fraîchement ensemencés sont à prioriser pour les agneaux. De plus, on devrait, quand c'est possible, changer de parcelles aux 2 jours ou moins (les larves infestantes se développent en un minimum de 4 à 5 jours). Du temps chaud et humide, de l'herbe pâturée trop courte, une densité animale trop grande sont autant de facteurs à considérer. Si on applique une régie stricte, il



Jacques Kirouac,
Ferme Le Trécarré
Notre-Dame-des-Bois



Chez nous, ce sont quelques 120 à 135 agneaux qui sont produits à l'herbe sous l'appellation d'agneau de pré! Notre troupeau se compose d'une soixantaine de femelles DPxRV et de croisées que nous accouplons naturellement, à l'automne seulement, avec des béliers Suffolk améliorateurs. Pour demeurer dans le troupeau, les brebis doivent produire un minimum de 45 kg d'agneau à 50 jours. L'unique période d'agnelage se déroule sur 2 mois (en février et mars) et notre présence accrue (utilisation de caméra notamment) lors de cette période, nous permet d'avoir un taux de mortalité sous 5 %. Les agneaux sont envoyés au pâturage immédiatement après le sevrage. Les 2 à 4 premiers jours servent de période d'adaptation au cours de laquelle les agneaux apprennent les limites des clôtures. Un bon entraînement des agneaux lors de leur introduction dans les parcelles nous permet d'utiliser des clôtures temporaires et amovibles à 2 brins pour diviser les parcelles. Le contour principal est, pour sa part, délimité par une clôture carrelée permanente. Le dessous des clôtures est fauché au minimum 1 à 2 fois pendant l'été pour éviter les pertes de courant. La rotation entre les 12 parcelles d'un acre, se fait aux 3 à 5 jours et les animaux ne broutent jamais en deçà de 5 cm. Les refus d'une parcelle sont toujours fauchés dès que les animaux sont déplacés sur une nouvelle parcelle.

Comme l'herbe est plus abondante au début de l'été et moins vers la fin, ce n'est pas un problème, car à mesure que la saison avance, les agneaux sont disposés à l'abattoir et la densité aux champs diminue. Il y a donc un équilibre naturel bien établi. À tous les 2 à 3 ans, on applique une dose de 2 tonnes/acre de chaux et tous les printemps, vers la fonte des neiges, on procède au « vasage » des pâturages à la volée avec un semoir rotatif. Les agneaux entrent dans les bâtiments tous les soirs et nous leur offrons un supplément de foin sec et de concentrés à 14 % de protéine. Les agneaux sont pesés aux 2 semaines minimum pour permettre d'ajuster l'apport en concentrés. Le GMQ visé est de 225 à 250 g/j pendant la période de paissance. Les agneaux sont abattus à un poids moyen de 47 kg pour les femelles et 50 kg pour les mâles, ce qui représente une moyenne d'âge de 165 jours. L'indice moyen de classification de 103,4 fait foi de notre excellente régie.

Chez nous, toutes les précautions quant à une régie intelligente des pâturages sont prises, ainsi nous n'avons pas besoin de traiter les agneaux avec un produit antiparasitaire. Enfin, nous considérons que la régie de nos agneaux à l'herbe est aussi importante qu'une régie plus conventionnelle et selon nous, les pesées régulières de nos agneaux sont le secret de la réussite. Nous nous assurons de toujours vendre nos agneaux à des poids cibles bien définis qui répondent à notre marché.

est est fort possible que l'on n'ait pas besoin de vermifuger. On peut vérifier à l'aide de coprologies le niveau d'infestation, ça coûte moins cher qu'un traitement pour tous; mais si on doit le faire, au moins on sait que le traitement sera bénéfique et rentable. Il faut bien entendu utiliser un produit dont le temps de retrait est connu et assez court pour ne pas retarder la vente de ses agneaux. Règle générale, on doit commencer à se préoccuper de la charge parasitaire des agneaux environ 1 mois après leur mise au pâturage.

En terminant, si l'on désire obtenir de bons résultats, le pâturage est un mode de régie qui demandera sûrement autant de travail qu'une régie strictement en bergerie. Il va de soi que la première année, dès le moment où vous envisagerez utiliser plus intensément les pâturages, il y aura beaucoup de travail à faire pour l'aménagement des parcelles. Par contre, ce n'est pas du travail perdu puisque les années suivantes, tout sera en place. Il est clair que c'est économique d'élever des agneaux sur pâturages lorsque tout est bien contrôlé. De toute façon, en production ovine, pour avoir de bons résultats... ça prend de la régie et de la discipline! **L'ensemble des bonnes pratiques de régie de pâturage présenté dans cet article est aussi valide si vous préférez envoyer pâturer des brebis plutôt que des agneaux. Les économies seront encore plus importantes si le nombre d'animaux envoyés au pâturage est grand et si ceux-ci ont des besoins alimentaires supérieurs** par rapport à l'exemple présenté précédemment. ■



**Justin Audet et
Natalie Chartier,
Ferme Le Biscornu, Rimouski**



Le Biscornu est la première ferme certifiée au Canada par l'organisme indépendant à but non lucratif Animal Welfare Approved (AWA) reconnu internationalement, pour avoir les plus hauts standards de bien-être animal.

Notre ferme produit annuellement près de 160 agneaux de race Icelandic, et ce, exclusivement sur pâturage. Ce sont 7 parcelles (sous-divisibles en 2) sur plus de 11 hectares qui sont réservées exclusivement au pâturage. Pour conserver la certification « grass fed », aucun concentré commercial ni aucun grain ne sont permis à l'exception des vitamines et minéraux, tant pour les brebis que pour les agneaux. L'utilisation de parc d'engraissement est également proscrite par cette certification, ainsi les performances sur pâturage exclusif deviennent tributaires de la température. Les années de sécheresse sont plus difficiles et nous sommes parfois dans l'obligation d'offrir du foin en supplément au pâturage tôt en saison (juillet), alors que pendant une année exceptionnelle, le pâturage peut répondre exclusivement aux besoins du troupeau, et ce, jusqu'à la mi-octobre.

L'ensemble de notre production est vendu directement et nous avons établi un lien de confiance avec notre clientèle qui revient année après année. Entre nous, le créneau d'agneau à l'herbe est vendeur, mais il faut savoir faire sa mise en marché, ce qui demande un temps considérable. De plus, la paye n'arrive qu'une seule fois par année. Nos agneaux sont généralement vendus vers l'âge de 4½ à 5 mois à un poids carcasse qui peut varier de 12 à 20 kg. Cette grande divergence peut sembler problématique, mais nous avons élaboré une stratégie de commercialisation en fonction des différents grosseurs de carcasse pour répondre aux besoins très spécifiques de notre clientèle. Je ne considère pas que l'utilisation des pâturages soit davantage économique (en temps et en argent) par rapport à une régie conventionnelle. J'y vois plutôt du travail et des secteurs de dépenses différents. Il est vrai que j'ai moins de fumier à épandre, toutefois je dois passer une herse à pacage pour bien incorporer et défaire le fumier laissé par les animaux. Je n'ai peut-être pas à nourrir les moutons l'été, par contre je passe beaucoup de temps à réparer et débroussailler les clôtures. Côté santé, j'observe beaucoup moins de cas de pneumonies dus au fait que les agneaux sont à l'extérieur et au niveau des programmes de traitement antiparasitaire, cela fait 4 ans déjà que nous ne traitons plus les agneaux. Seules les brebis à la mise bas et à l'entrée en bâtiment à l'automne sont

traitées. Nous avons réalisé un travail de sélection génétique adéquat au cours de la dernière décennie et aujourd'hui nous avons un troupeau qui répond très bien aux caractéristiques d'élevage que nous leur proposons, soit la production d'agneaux nourris exclusivement à l'herbe.



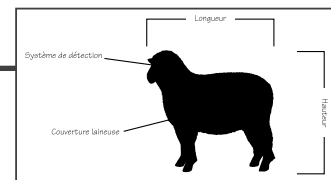
**Agneau Icelandic mâle de
4½ mois de 50 kg**



Pour en savoir plus...

Veillez consulter les ouvrages suivants qui ont été rédigés par l'équipe du CEPOQ au cours des dernières années. Pour les articles dans la revue *Ovin Québec*, il est possible de consulter les archives sur le site Internet de la FPAMQ (www.agneauduquebec.com).

- *Performance sur pâturage... l'ère d'aujourd'hui.* *Ovin Québec*, Édition Avril 2006
- *L'art de clôturer pour les ovins...* *Ovin Québec*, Édition Avril 2006. Également disponible dans les publications du site Internet du CEPOQ.
- *Votre moulée vous coûte trop cher... la valorisation des fourrages, une alternative.* *Ovin Québec*, Édition Automne 2008
- *Préparer vos semis... le choix des plantes fourragères pour le pâturage.* *Ovin Québec*, Édition Hiver 2009
- *Utilisation du pâturage : bien gérer le risque de parasitisme.* *Ovin Québec*, Édition Automne 2009
- *Comment la valorisation des fourrages affecte-t-elle la croissance de vos agneaux et la classification de leur carcasse ?* *Ovin Québec*, Édition Hiver 2010
- *Élever des agneaux au pâturage : pour quelle qualité de viande et à quels coûts ?* *Ovin Québec*, Édition Été 2010
- *Comment tirer profit des pâturages.* Conférence présentée lors de la tournée provinciale du printemps 2010. Disponible dans votre cahier de conférence.
- *Recommandation relative à l'engraissement des agneaux lourds.* Annexe supplémentaire au projet de valorisation des ressources fourragères chez les agneaux à l'engraissement. Décembre 2010. Disponible dans la section *Publication (Alimentation)* sur le site Internet du CEPOQ.
- *Gestion intégrée du parasitisme gastro-intestinal chez les moutons.* Document en couleur de 36 pages. Disponible au CEPOQ au coût de 15 \$.
- Les rapports de recherche du projet sur la valorisation des ressources fourragères chez les agneaux à l'engraissement sont disponibles sur le site Internet du CEPOQ sous *Publication (Rapport de recherche)*.



Tablettes électroniques

+ GenOvis sur base Web = **flexibilité**

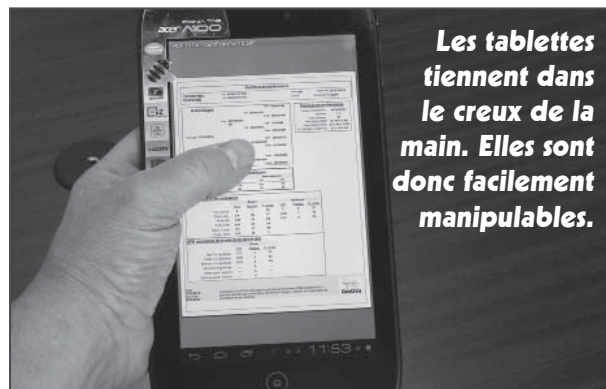
De retour de la bergerie, par un beau samedi matin pluvieux, c'est relaxe : pas d'agnelage, pas d'urgence dans les champs. Vous êtes à prendre votre café et, soudain, vous avez un flash... Vous venez de vous rappeler que vous avez un client qui passe voir vos béliers reproducteurs dans le courant de la matinée.

Vous avez déjà fait vos devoirs, vous lui avez envoyé par courriel les certificats d'évaluation génétique GenOvis, les rapports de classification et tout le reste. Mais là, c'est le branle-bas de combat : faire imprimer les rapports, préparer l'information pour les questions du client et tout ça dans le but de fournir le plus d'éléments pertinents pour la prise de décision.

Les vendeurs de sujets reproducteurs savent de quoi je parle : lorsqu'un acheteur a un choix à faire parmi un groupe de sujets évalués sur GenOvis, il aime avoir des réponses à ses questions. Malheureusement, il est diffi-

cile de tout avoir en mémoire et c'est là que les différents rapports préalablement imprimés ont leur utilité.

Pour visualiser tous ces rapports, une alternative au papier mérite d'être considérée. Cette alternative, c'est la fameuse tablette électronique. Inventée par Apple, il y a quelques années, son succès fut fulgurant. Les compétiteurs se sont vite ajustés et, de là, sont apparues les tablettes avec un système Android. L'offre pour ce type de produit est abondante. La beauté, dans tout ça, ce sont les prix. On peut trouver sur le marché une tablette avec système Android pour moins de 100 \$. Par contre, ce ne sera pas la plus performante. Il faut s'attendre à déboursier aux environs de 200 \$ pour un produit de bonne qualité. Quant à



Les tablettes tiennent dans le creux de la main. Elles sont donc facilement manipulables.

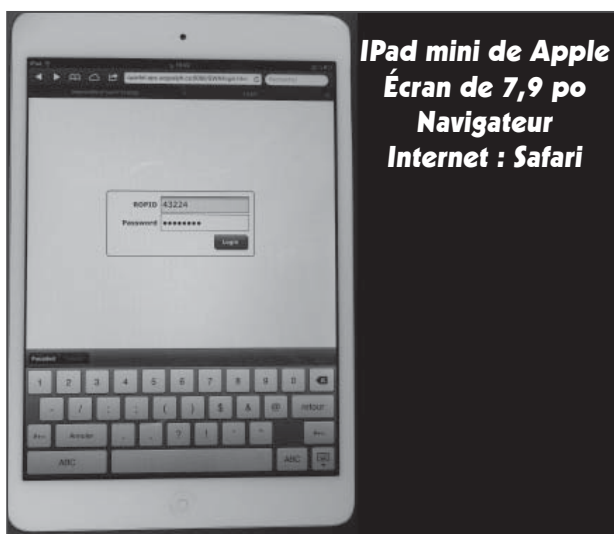
la gamme de produits Apple, le prix du modèle de base est aux environs de 300 \$. Dans les deux types de produit, les prix peuvent grimper rapidement en fonction de la capacité de stockage, du format de l'écran et des options offertes sur ces appareils.



Agrandissement du bout des doigts !

Comparaison des produits Apple et Android

Connexion et page d'accueil



**iPad mini de Apple
Écran de 7,9 po
Navigateur Internet : Safari**



**Tablette avec système Android
Écran de 7 po
Navigateur Internet : Mozilla Firefox pour Android**

Navigation dans le programme GenOvis

Quel est le lien entre une tablette électronique et GenOvis, me direz-vous ? Rien de bien compliqué, plusieurs d'entre vous possèdent déjà un réseau sans fil à la maison. La tablette électronique, par le biais de ce réseau, permet d'accéder à vos données GenOvis de la même façon qu'à partir de votre ordinateur actuel. Il est donc possible de télécharger les différents rapports et certificats au lieu de les faire imprimer. Ils sont simplement enregistrés en format PDF ou Excel dans l'espace de stockage prévu à cette fin. Ils sont donc disponibles pour visionnement en tout temps même sans connexion Internet.

Dans certains cas, l'installation d'un réseau sans fil à la bergerie pourrait se faire à un coût raisonnable. À partir de là, on obtient les mêmes possibilités d'accès aux données GenOvis qu'à la maison. La consultation des différents rapports pourra se faire directement en ligne pour un maximum de flexibilité.

Les tablettes électroniques s'ajoutent à la liste des outils pouvant donner accès à vos données génétiques. À partir de votre navigateur Internet, tapez www.genovis.ca, allez chercher le lien vers le programme GenOvis sur base Web, entrez votre code d'accès et mot de passe et le tour est joué. Rien de compliqué, même interface, mêmes fonctionnalités et, surtout, les données génétiques de votre troupeau sont au bout de vos doigts.

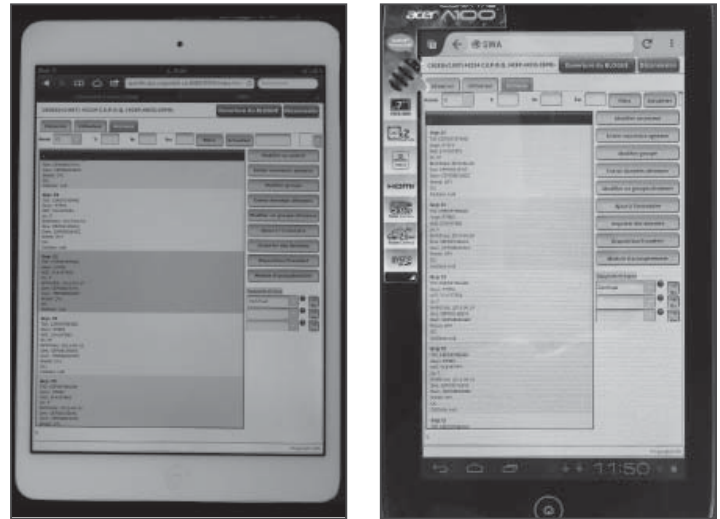
Finalement, mon client est reparti avec ma tablette !

Pour les deux produits, aucun achat de logiciel n'est à faire. Tout est facile à télécharger gratuitement.

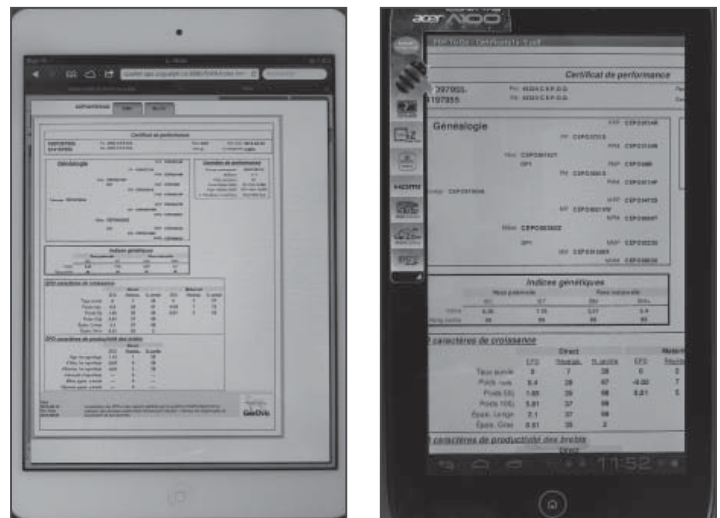
Les tablettes Android possèdent un avantage sur les produits Apple au niveau de leur système d'exploitation. Mozilla Firefox et Google Chrome ont une plus grande compatibilité d'exécution dans cet environnement. GenOvis est d'ailleurs conçu pour travailler efficacement sur ces deux navigateurs. Toutefois, le navigateur Internet Safari qui équipe les tablettes Apple permet une navigation tout aussi efficace dans l'application GenOvis. Par contre, il faudra télécharger plus d'applications pour avoir les mêmes fonctionnalités que celles des tablettes Android.

La force des produits Apple est la sensibilité de leur écran. Elles sont aussi plus rapides pour la navigation. Leur prix de base à 300 \$ pour un iPad mini est quand même élevé. À ce prix là, il est possible d'obtenir une tablette Android de très bonne qualité qui offrira des performances supérieures.

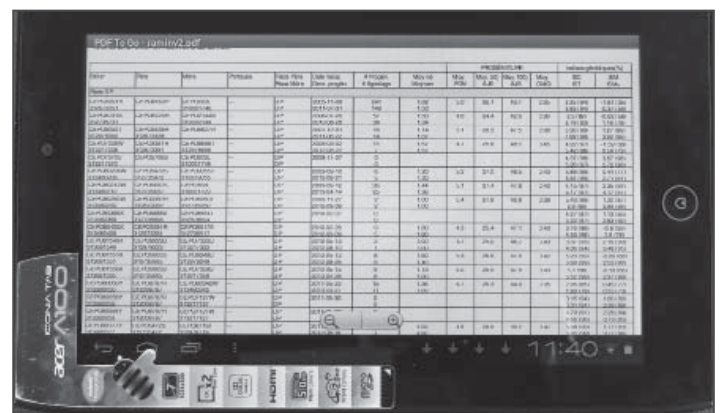
➔ Page d'inventaire du troupeau et sélection des onglets



➔ Affichage d'un certificat de performance en format PDF



➔ Affichage d'un inventaire



Exemple d'un rapport d'inventaire en format PDF

- Les boutons + et - servent à augmenter la taille du texte.
- Le iPad mini permet aussi d'afficher ces rapports.





L'antibiorésistance : mythes et réalité

De plus en plus, et par le biais de différents médias, entre autres, nous entendons parler d'antibiorésistance ou, si vous voulez, de la résistance des bactéries aux antibiotiques. Il y a davantage d'éclosion de SARM (staphylocoques résistants à la méticilline), de *C. Difficile* dans les hôpitaux humains, souvent accompagnés malheureusement de nombreux décès. Comme les antibiotiques sont d'utilisation courante en production animale, nous devons tous avoir, soit comme intervenant ou producteur, une préoccupation et une connaissance des responsabilités qui nous incombent dans ce domaine. Cependant, certains mythes sont véhiculés. Qu'en est-il vraiment ? Quelle est la réalité ? C'est ce que nous verrons dans l'article qui suivra. Les informations présentées ont été principalement tirées de la formation obligatoire que les médecins vétérinaires du Québec ont suivie ou devront suivre dans les prochains mois. Cette formation est donnée par la Dre Marie Archambault, spécialiste dans ce domaine, à la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal de St-Hyacinthe. Commençons donc par les mythes.

Mythes : il y en a 5 principaux, les voici :

- 1. L'antibiorésistance en médecine humaine est le résultat de l'utilisation des antibiotiques en médecine vétérinaire. Faux.** La résistance aux antimicrobiens en médecine humaine est liée principalement à l'emploi des antimicrobiens pour le traitement des infections chez l'humain. Par contre, des bactéries résistantes aux antibiotiques peuvent se retrouver dans des produits animaux destinés à la consommation humaine : les humains pourraient donc se contaminer en manipulant ces aliments.
- 2. Il n'y a pas de surveillance de l'antibiorésistance en médecine vétérinaire au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde. Faux.** La plupart des pays ont des organismes de surveillance de la résistance aux antimicrobiens. Par exemple, aux États-Unis, il y a la NARMS
- (National Antimicrobial Resistance Monitoring System), au Canada c'est le PICRA (Programme intégré canadien de surveillance de la résistance aux antimicrobiens), au Québec, le programme de surveillance est sous la responsabilité du MAPAQ qui produit un rapport annuel à ce sujet.

3. L'usage des antibiotiques n'est pas bien réglementé ni au Québec, ni partout ailleurs. Faux. Comme nous l'avons mentionné précédemment, chaque pays a ses organismes de surveillance. Le Québec est, si nous voulons, particulièrement en avant-garde si nous le comparons aux autres provinces canadiennes : nous avons l'obligation de prescrire les médicaments qui sont utilisés en production animale, et ce, par le vétérinaire traitant du troupeau.
- 4. Il y a des antibiotiques en concentration importante dans la viande et ses dérivés et on ne teste pas pour les résidus médicamenteux. Faux.** Tout produit animal doit respecter les périodes de retrait pour l'ensemble des médicaments. Nous vérifions aussi de façon régulière par des tests aléatoires la présence de résidus dans les produits animaux. Nous testons donc régulièrement et sérieusement au Québec et au Canada !
- 5. Il n'existe pas de documents faisant la promotion de l'usage judicieux des antibiotiques chez les animaux de consommation et les animaux de compagnie. Faux.** Il existe plusieurs publications à cet effet dont « Antimicrobial Prudent Use Guidelines 2008 », document produit par l'Association canadienne des médecins vétérinaires (L'ACMV).

La résistance

Après avoir démantelé ces mythes, nous devons quand même nous préoccuper de la problématique de la résistance. Les antibiotiques sont utiles en production animale : ils ont sauvé plusieurs vies et ont contribué à la rentabilité des entreprises. Nous ne devons donc pas, par une utilisation excessive et inadéquate, se diriger vers le contraire de ce que nous voulons : soit provoquer la mort d'animaux et diminuer de ce fait la rentabilité de nos entreprises.

Généralement, les antibiotiques sont utilisés pour quatre raisons :

a- Améliorer la croissance et favoriser le gain de poids

b- En prévention

c- En traitement

d- b et c (métaphylaxie) ►

Dans l'utilisation a et b, de faibles doses sous les dosages thérapeutiques sont administrées. C'est une pratique questionnable qui peut conduire à la résistance. Nous devons, dans le futur, nous concentrer

Métaphylaxie : Association pour un élevage d'un traitement pour un groupe atteint d'une maladie donnée et d'un traitement préventif pour tous les autres sujets susceptibles d'être touchés par cette condition.

sur des pratiques d'élevage et de prévention qui allieront plutôt gestion des bonnes pratiques et régie adéquate, plutôt que la prévention médicale. Les vaccins seraient, s'ils étaient plus disponibles en production ovine, une alternative plus qu'intéressante. Nous devrions redoubler d'efforts au Québec pour faire homologuer plusieurs vaccins disponibles dans les grands pays producteurs d'agneaux.

La résistance aux antibiotiques s'acquiert de bien des façons. Elle peut être naturelle, par exemple la pénicilline n'a jamais fonctionné contre certaines bactéries (ex. les mycoplasmes). Elle peut aussi être acquise par les gènes et par différents mécanismes de plus en plus complexes tel que démontrés par la recherche (comme les intégrons, les transférons, les plasmides). Ce qui est important de retenir, c'est que ces nouveaux types de résistances sont transférables de génération en génération de bactéries de la même famille et, ce qui est encore plus préoccupant, entre différentes familles de bactéries. La résistance peut également être ciblée contre différentes familles d'antibiotiques.

Nouveau concept

Depuis peu, les antibiotiques sont classés selon leur importance en médecine humaine. Il sera de plus en plus important pour les vétérinaires de s'y référer afin de moduler leurs recommandations aux éleveurs. Ils sont répartis selon le tableau suivant :

Il serait trop long d'énumérer tous les antibiotiques de chaque catégorie. Il appartiendra donc au médecin vétérinaire de connaître cette liste et de moduler les recommandations qu'il fera aux éleveurs selon son jugement thérapeutique et la protection de la santé humaine et du troupeau de son client.

Tableau 1. Résumé des caractéristiques de chacune des catégories d'agents antimicrobiens, en fonction de leur usage en médecine humaine.

Catégories	Option de traitement d'infections graves chez les humains*	Absence ou rareté de médicaments de remplacement
I. Très haute importance	Oui	Oui
II. Haute importance	Oui	Non
III. Importance moyenne	Non	Non
IV. Faible importance	Sans objet	Sans objet

Tableau tiré du document de « l'Institut national de santé publique du Québec » portant sur l'utilisation des antimicrobiens : « L'usage des substances antimicrobiennes en production animale : position des experts et des gouvernements » | * Les infections graves sont celles qui entraînent une morbidité significative exigeant des soins d'urgence, incluant une hospitalisation et (ou) la mortalité, si elles ne sont pas traitées. | Adapté de Santé Canada (2009)

Voici quelques exemples : le « ceftiofur » (Exenel) et « l' enrofloxacin » (Baytril) appartiennent à la **catégorie I** (*très haute importance*). Nous conviendrons facilement que nous devrions idéalement en diminuer l'utilisation en production ovine dans le futur. Le « tulathromycin » (Draxxin), comme le « trimetoprim-sulfa » et la « virginiamycine » font partie de la **catégorie II**. Ils peuvent donc être utilisés plus fréquemment, mais ne doivent préférablement pas être le premier choix, sauf s'ils s'avèrent les seuls produits efficaces pour une maladie importante. Enfin, et fort heureusement, les tétracyclines font partie de la **catégorie III**. Ce sont les antibiotiques les plus utilisés en production ovine : il est donc indiqué encore de s'en servir pour les

maladies courantes de nos élevages. Pour terminer, dans la **catégorie IV** on retrouve les ionophores utilisés pour la prévention de la coccidiose. Nous pourrions donc continuer à les utiliser sans crainte pour la santé humaine. Il existe aussi bien d'autres façons de classer les antimicrobiens : soit par leur famille (ex. les pénicillines), leur spectre d'action (large, étroit, etc.), par leur façon d'agir (bactéricide, bactériostatique), par leur durée d'action, etc. Les professionnels de la santé devront maîtriser ces informations avant de prescrire ces produits.

Conclusion

En production ovine, nous devons aussi faire notre part pour diminuer la propagation de la résistance aux antibiotiques, autant les vétérinaires que les producteurs. Voici donc quelques recommandations générales :

- Éviter le plus possible l'utilisation des antibiotiques comme facteur de croissance (sauf les ionophores).
- Éviter le plus possible l'utilisation des antibiotiques en prévention à des doses sous-thérapeutiques.
- Éviter de sous-doser et respecter les prescriptions et les périodes de retrait.
- Éviter d'arrêter trop rapidement un traitement aux antibiotiques avant la fin du délai prescrit.
- Se familiariser avec les catégories d'antibiotiques selon l'importance en médecine humaine.
- Axer la prévention sur l'utilisation de vaccins et de mesures préventives de régie.

- Conserver les antibiotiques selon les recommandations du fabricant (réfrigérés ou non).
- Éviter le plus possible l'utilisation d'antibiotiques non homologués et l'utilisation hors étiquettes de ceux homologués ou, dans ces cas, consulter votre vétérinaire. Celui-ci pourra aussi se référer au gFARAD canadien¹ pour valider les temps de retrait.

Nous aurons certainement dans le futur à revenir sur ce sujet. J'espère que cet article saura sensibiliser le plus possible tous les intervenants de l'industrie, y compris les producteurs, à l'importance de la bonne utilisation des médicaments et du privilège que nous avons de pouvoir les utiliser dans nos élevages pour lutter contre des maladies fort dévastatrices comme les avortements, les pneumonies et les mammites, entre autres. Il est fort important pour les producteurs de tenir des registres de l'utilisation des médicaments. Ils s'avèrent des outils très utiles pour le vétérinaire quand vient le temps de prescrire des médicaments : ces données lui permettent de juger de l'efficacité des interventions et d'éviter de prescrire un médicament inefficace ou mal utilisé pour la mauvaise condition. Il est tout aussi important pour le praticien de fournir des informations claires et un protocole de traitement pour toutes les situations rencontrées dans un élevage donné.

Bon automne à tous.



¹ Une banque de données mondiale pour éviter les résidus d'aliments des animaux dont le Canada fait partie. Les vétérinaires peuvent y demander de l'information sur les temps de retrait des médicaments.



Programme Québécois d'Assainissement pour le *Maedi visna*



Ferme	Nom de l'éleveur	Municipalité	Téléphone	Race(s)	Statut accordé (depuis)
Agneaux de Laval	Donald Beaulieu	Laval	514 773-7672	Arcott-Rideau	Or (février 2013)
Bergerie de l'Estrie	Andrée Houle	Coaticook	819 849-3221	Romanov	Or (Mars 2008)
Bergerie Fleuriault	Meggie Parent	St-Gabriel-de-Rimouski	418 798-4315	Dorset-Romanov	
Bergerie Les Moutaines	Benoît Laprise	Hébertville	418 344-9026	Dorper	
Bergerie Marie du Sud	Rémi Garon	St-Gilles	418 888-3135	Romanov	Or (novembre 2011)
Bergerie Ovigène	René Gagné	Ste-Hénédine	418 935-3701	Romanov	Or (juin 2009)
CEPOQ	CEPOQ	La Pocatière	418 856-1200	Dorset	Or (avril 2004)
Elmshade Suffolks	Larry Mastine	Danville	819 839-1720	Suffolk	Or(septembre 2010)
Ferme Agronovie	Marie-France Bouffard	Granby	450 379-5298	Arcott-Rideau, Polypay	Or (juin 2009)
Ferme Amki	Gary Jack	Québec	418 842-2637	Arcott-Rideau	Or (octobre 2003)
Ferme André Toulouse	André Toulouse	St-Alfred	418 774-9592	Arcott-Rideau	Or (août 2012)
Ferme Beausoleil	Michel Viens	St-Joseph-de-Kamouraska	418 493-2310	Dorset	Argent (février 2008)
Ferme Don. Tremblay	Donald Tremblay	St-Hilarion	418 457-3066	Arcott-Rid, Arcott-Can	Or (octobre 2006)
Ferme-École LAPOKITA	Serge Fournier	La Pocatière	418 856-1110	Dorset, F1 DPXSU	Or (juin 2011)
Jean-Marc Gilbert	Jean-Marc Gilbert	Cookshire	819 875-5124	Finoise	Or (janvier 2004)
Ferme La Petite Bergère	Paul-André Tremblay	Les Éboulements	418 635-1329	Arcott-Rideau	Or (mars 2010)
Ferme Lapointe Senc	Jimmy Lapointe	St-Augustin	418 374-2008	Ile de France - Dorset	
Ferme Ovimax	Josée Couture	St-Philippe-de-Néri	418 498-9989	Arcott-Rideau	Or (mai 2006)
Ferme RIDO	Sonya Rioux	La Pocatière	418 856-5140	Arcott-Rideau	Or (avril 2004)
La Moutonnaire Inc	Lucille Giroux	Ste-Hélène-de-Chester	819 382-2300	East-Friesian, Lacaune	
Les Bergeries Mimeault	Marc Mimeault	St-Stanislas-de-Kostka	450 377-8209	Dorset	Or (mai 2006)
Les Fermes Solidar	Harold Leroux	Saguenay	418 696-3218	East-Friesian, Lacaune	
Moutons de Panurge	Gilles Dubé	St-Jean-Port-Joli	418 598-6501	Arcott-Rideau	
Sébastien Dufresne	Sébastien Dufresne	St-Pierre-de-Broughton	418 424-0084	Romanov	Or (décembre 2012)

Cette liste correspond à tous les éleveurs de troupeaux participant activement au programme et ayant accepté que leurs coordonnées soient rendues publiques. D'autres éleveurs préfèrent garder leur participation confidentielle.

Le statut **Argent** reconnaît que tous les animaux de plus de 6 mois ont obtenu un résultat négatif à l'analyse sérologique pour le *Maedi visna* et que le troupeau respecte les règles de biosécurité prescrites. Le statut **Or** reconnaît que, à 2 reprises dans un intervalle de 4 à 8 mois, les analyses sérologiques de tous les animaux de plus de 6 mois ont conduit à des résultats négatifs et que le troupeau respecte les règles de biosécurité prescrites. Les troupeaux n'ayant pas encore de statut sont en processus d'assainissement et tentent de respecter les règles de biosécurité recommandées. Certains sont très près de l'atteinte du statut et peuvent être considérés à faible risque.

Le vétérinaire responsable du programme est Dr Gaston Rioux du CEPOQ. Pour information, consulter le site web (www.cepoq.com) ou contacter Martine Jean au CEPOQ au 418-856-1200 poste 225 ou martine.jean@cepoq.com.

Pour la version la plus à jour de ce tableau, veuillez vous référer au site Internet du CEPOQ au www.cepoq.com

Performances moyennes des races maternelles et prolifiques évaluées sur le programme d'évaluation génétique GenOvis

Nous vous présentons la suite des performances 2012 publiées dans l'édition précédente. Vous découvrirez, dans cet article, les performances 2012 des races maternelles et prolifiques mais aussi des croisements F1 évalués au programme GenOvis et rencontrant les critères de publication¹.

Les races maternelles, reconnues pour leur prolificité, leur aptitude laitière et leurs soins aux agneaux, sont divisées en deux catégories : les brebis maternelles et les brebis prolifiques. Les races maternelles regroupent les brebis ayant moins de deux agneaux par agnelage. À l'opposé, les races prolifiques se composent des brebis ayant plus de deux agneaux par agnelage.

Races maternelles

En 2012, trois races maternelles dont la prolificité moyenne est inférieure à 2 agneaux nés par agnelage correspondaient aux critères de publication, soit la Dorset (DP), la North Country Cheviot (NC) et la Polypay (PO). De ces trois races, vingt-trois éleveurs ont évalué 1 068 brebis Dorset qui ont donné naissance à 1 963 agneaux en 1 243 agnelages pour une prolificité moyenne de 1,58 dont 60,4 % des naissances étaient des jumeaux. D'autre part, quatre éleveurs de la race North Country Cheviot (NC) ont évalué 152 brebis qui ont donné naissance à 249 agneaux en 152 agnelages pour une prolificité moyenne de 1,64 dont 57,8 % étaient des jumeaux. Finalement, la Polypay, la plus prolifique parmi ces trois races, comptait 632 brebis évaluées par 9 éleveurs dont le nombre d'agneaux nés a été de 1 373 en 757 agnelages pour une prolificité moyenne de 1,81 dont 58,6 % et 20,1 % des naissances étaient respectivement des jumeaux et des triplets. (Voir **tableau 1**)

Sans surprise, la race la plus prolifique a eu une mortalité supérieure aux deux autres. Ainsi, la Polypay a eu une mortalité

totale de 19,6 %, la Dorset de 11,6 % et la North Country Cheviot de 7,6 %. La mortalité très faible de la NC peut s'expliquer, en partie, par la taille des troupeaux dont la plupart comptent moins de 100 têtes.

Concernant les performances de **croissance**, la North Country Cheviot se classait en première position avec des poids à la naissance de 5,6 kg, 25,2 kg à 50 jours et 40,2 kg à 100 jours. Concernant la Polypay, les performances 2012 montrent des poids inférieurs à la Dorset et à la North Country Cheviot. La prolificité supérieure et les poids à la naissance inférieurs pourraient, en partie, expliquer des poids plus faibles à 50 jours. Notez également que les GMQ post sevrages (50 à 100 jours) étaient similaires pour ces trois races.



La différence de poids sevré par brebis par année entre les races fait ressortir l'importance de la prolificité et du rythme d'agnelage dans la productivité potentielle d'un troupeau. Le **tableau 4** illustre bien l'impact du rythme d'agnelage sur le nombre de kilogrammes

North Country Cheviot



Photo : L'Ami Berger

Tableau 1. Performances annuelles pour les races Dorset (DP), North Country Cheviot (NC) et Polypay (PO), pour les agneaux nés en 2012 au Québec

Race	DP	NC	PO
NB Producteurs	23	4	9
NB Brebis	1068	152	632
NB Béliers	93	12	50
NB Nés	1963	249	1373
NB Agnelages	1243	152	757
Moyenne Nés/Agnelage	1,58	1,64	1,81
% Nés simple	29,9	24,1	18,4
% Nés double	60,4	57,8	58,6
% Nés triple	8,9	18,1	20,1
% Nés quadruple	0,8	0	2,6
% Nés quintuple	0	0	0,4
% Élevés par la mère	96,2	99,6	99,1
NB Sevrés	1794	237	1182
Moyenne Sevrés/Agnelage	1,44	1,56	1,56
% Momifiés	0,5	0	0
% Mort-nés	3,9	1,2	11,5
% Morts entre 0-10 jours	3,5	3,2	1,2
% Morts entre 11-50 jours	2,5	2,0	4,1
% Morts entre 51-100 jours	1,2	1,2	2,8
NB Pesés à la naissance	1596	248	1021
Moyenne Poids naissance	4,7	5,6	4,5
NB Pesés à 50 jours	1715	232	1089
Moyenne Poids 50j AJ5	23,3	25,2	21,7
Moyenne GMQ 0-50j	0,333	0,360	0,302
NB Pesés à 100 jours	1537	225	933
Moyenne Poids 100j AJ5	38,9	40,2	36,3
Moyenne GMQ 50-100j	0,306	0,299	0,299
Moy. Agn. Sev./brebis/an	1,68	1,56	1,87
Moy. Kg Agn. 50j/brebis/an	45,6	39,4	48,5

Source : Base de données GenOvis, consultée le 28 août 2013

produits par brebis par année. En effet, nous pouvons constater que, parmi les brebis maternelles non prolifiques, les brebis North Country Cheviot, bien qu'elles sèvent en moyenne 39,4 kg d'agneaux par agnelage (race la plus performante), ne produisent que 39,4 kg d'agneaux par brebis annuellement (race la moins performante). Au contraire, les brebis Dorset et Polypay sèvent en moyenne près de 34 kg d'agneaux par agnelage (moins performantes) alors qu'elles produisent en moyenne plus de 45 kg d'agneaux par brebis annuellement (plus performantes). Le rythme d'agnelage est donc un facteur pouvant améliorer efficacement la productivité des brebis.

Ainsi, la Polypay se distingue au niveau de sa prolificité et de son rythme d'agnelage. De son côté, la brebis Dorset se positionne bien pour le poids au sevrage de ses agneaux et son kilogramme d'agneaux produit par année. La North Country Cheviot, quant à elle, a un bon potentiel de croissance et une prolificité légèrement supérieure à la Dorset. Cette race pourrait avoir un meilleur potentiel de kilogrammes produits par année si elle agnelait plus d'une fois par année.



Dorset

Races maternelles prolifiques

Les races maternelles prolifiques ont la cote ! En effet, les races Arcott Rideau et Romanov sont actuellement les deux races les plus évaluées sur le programme GenOvis. Elles représentent plus de 27 % de tous les agneaux évalués au programme. C'est ainsi que 1 709 brebis Arcott Rideau ont donné naissance en 2012 à 4 719 agneaux en 1 919 agnelages pour une moyenne de 2,46 agneaux nés par agnelage. Les 1 274 Romanov ont donné naissance à 4 209 agneaux en 1 440 agnelages pour une prolificité moyenne de 2,92. Cette prolificité très élevée était composée à plus de 81 % d'agneaux nés triplets ou plus chez la Romanov et à près de 62 % chez l'Arcott Rideau. (Voir **tableau 2**)



Le taux de prolificité élevé de ces deux races s'est toutefois répercuté sur le taux de mortalité qui est de 25,4 % et 24,4 % pour l'Arcott Rideau et la Romanov respectivement, dont près de la moitié à la naissance.

Concernant les performances de croissance, les agneaux Arcott Rideau ont eu une croissance supérieure aux agneaux Romanov de la naissance jusqu'à 100 jours. La prolificité supérieure de la brebis Romanov explique en grande partie pourquoi le poids moyen des agneaux au sevrage était de 21,0 kg comparative-ment à 22,7 kg pour les agneaux Arcott Rideau. Ces derniers ont également eu une croissance supérieure après le sevrage avec un gain moyen quotidien de 0,311 kg tandis que les agneaux Romanov ont eu un gain de 0,282 kg par jour jusqu'à la pesée 100 jours.

La prolificité supérieure combinée à un rythme d'agnelage plus élevé ont fait en sorte qu'en 2012 les éleveurs de la race Romanov ont réussi à sevrer 62,7 kg d'agneaux



par brebis annuellement comparativement à 56,9 kg pour les éleveurs de la race Arcott Rideau. Sans aucune surprise, la Romanov se démarque par sa prolificité supérieure et son rythme d'agnelage. D'autre part, l'Arcott Rideau a présenté des performances de croissance supérieures.

Tableau 2. Performances annuelles pour les races Arcott Rideau (RI) et Romanov (RV) pour les agneaux nés en 2012 au Québec

Race	RI	RV
NB Producteurs	17	26
NB Brebis	1709	1274
NB Béliers	101	85
NB Nés	4719	4209
NB Agnelages	1919	1440
Moyenne Nés/Agnelage	2,46	2,92
% Nés simple	6,3	1,9
% Nés double	31,8	16,7
% Nés triple	38,3	43,8
% Nés quadruple	18,9	27,9
% Nés quintuple	4,1	9,3
% Nés sextuple et +	0,5	0,4
% Élevés par la mère	98,4	93,8
NB Sevrés	3820	3362
Moyenne Sevrés/Agnelage	1,99	2,33
% Momifiés	0,2	0,5
% Mort-nés	11,0	11,6
% Morts entre 0-10 jours	5,8	7,1
% Morts entre 11-50 jours	6,6	3,3
% Morts entre 51-100 jours	1,8	1,9
NB Pesés à la naissance	3648	2688
Moyenne Poids naissance	3,9	3,0
NB Pesés à 50 jours	3321	3114
Moyenne Poids 50j AJS	22,7	21,0
Moyenne GMQ 0-50j	0,281	0,243
NB Pesés à 100 jours	3098	2778
Moyenne Poids 100j AJS	38,3	35,5
Moyenne GMQ 50-100j	0,311	0,282
Moy. Agn. Sev./brebis/an	2,24	2,64
Moy. Kg Agn. 50j/brebis/an	56,9	62,7

Source : Base de données GenOvis, consultée le 28 août 2013

Tableau 3. Performances annuelles pour les croisements hybrides Dorset X Arcott Rideau (DPxRI) et Dorset X Romanov (DPxRV), pour les agneaux nés en 2012 au Québec

Race	DPxRI	DPxRV
NB Producteurs	11	19
NB Brebis	332	730
NB Nés	821	2014
NB Agnelages	403	902
Moyenne Nés/Agnelage	2,04	2,23
% Nés simple	9,6	6,8
% Nés double	58,5	45,7
% Nés triple	27,8	40,2
% Nés quadruple	2,9	6,4
% Nés quintuple	1,2	1,0
% Élevés par la mère	98,1	92,3
NB Sevrés	719	1743
Moyenne Sevrés/Agnelage	1,78	1,93
% Momifiés	0	0
% Mort-nés	7,9	7,5
% Morts entre 0-10 jours	3,9	4,6
% Morts entre 11-50 jours	2,3	4,0
% Morts entre 51-100 jours	3,5	1,6
NB Pesés à la naissance	747	998
Moyenne Poids naissance	4,7	3,9
NB Pesés à 50 jours	702	1527
Moyenne Poids 50j AJ5	25,2	24,0
Moyenne GMQ 0-50j	0,342	0,312
NB Pesés à 100 jours	667	1256
Moyenne Poids 100j AJ5	44,2	42,5
Moyenne GMQ 50-100j	0,376	0,357
Moy. Agn. Sev./brebis/an	2,17	2,39
Moy. Kg Agn. 50j/brebis/an	66,1	70,7

Brebis hybrides (F1)

Depuis quelques années, le nombre de brebis hybrides évaluées au programme GenOvis est en constante progression. Ainsi, il est possible de vous présenter les performances des croisements F1 Dorset X Arcott Rideau et Dorset X Romanov (**tableau 3**). Par contre, il faut noter que les performances de croissance des agneaux provenant de ces brebis étaient le résultat de pères de races différentes dont la très grande majorité provenait de béliers terminaux Hampshire ou Suffolk.

En 2012, 11 producteurs ont évalué 332 brebis DPxRI qui ont eu 821 agneaux en 403 agnelages pour une prolificité moyenne de 2,04 agneaux nés par agnelage. D'autre part, 19 producteurs avec 730 brebis DPxRV évaluées ont obtenu 2014 agneaux en 902 agnelages pour une prolificité moyenne de 2,23. Malgré une prolificité assez élevée, la mortalité de 0 à 100 jours a été somme toute raisonnable pour les deux croisements avec un taux un peu supérieur à 17 %. *La vigueur hybride serait-elle en cause ?*

Concernant les performances de croissance, tout comme en race pure, les agneaux 25 % Arcott Rideau ont eu des poids au sevrage supérieurs de 1,2 kg en moyenne comparativement aux agneaux 25 % Romanov, dont les poids étaient respectivement de 25,2 kg et 24 kg. Le portrait était le même pour la croissance post sevrage dont le gain moyen quotidien était de 0,376 kg pour le croisement Arcott Rideau et de 0,357 kg pour le croisement Romanov. Ainsi, le kg d'agneaux sevrés par année a été excellent pour les deux croisements, mais légèrement supérieur pour les brebis Dorset X Romanov avec 70,7 kg sevrés par année comparativement à 66,1 kg pour les brebis Dorset X Arcott Rideau. ➤



F1 DPxRI

Photo : Manon et Marcellin Therrien Senc.



F1 DPxRV

Tableau 4. Différentiel des performances annuelles pour les races Dorset (DP), North Country Cheviot (NC), Polypay (PO), Arcott Rideau (RI) et Romanov (RV), pour les agneaux nés en 2002 et 2012 au Québec

Race	Année	NB Brebis	Moy. Poids 50j AJS	Moy. Poids 100j AJS	Moy. Agn. Sev./ brebis/an	Moy. Kg Agn. 50j/ brebis/an	Moy. Kg Agn. 50j/ agnelage
DP	2002	2 082	22,5	36,7	1,57	41,1	30,5
	2012	1 068	23,3	38,9	1,68	45,6	33,6
	Différentiel	-1 014	+0,8	+2,2	+0,11	+4,5	+3,1
NC	2002	92	22,6	38,5	1,37	31,0	31,0
	2012	152	25,2	40,2	1,56	39,4	39,4
	Différentiel	+60	+2,6	+1,7	+0,19	+8,4	+8,4
PO	2002	1 265	20,9	35,5	1,65	39,7	30,0
	2012	632	21,7	36,3	1,87	48,5	33,9
	Différentiel	-633	+0,8	+0,8	+0,22	+8,8	+3,9
RI	2002	863	21,6	37,3	2,21	55,2	41,5
	2012	1 709	22,7	38,3	2,24	56,9	45,2
	Différentiel	+846	+1,1	+1,0	+0,03	+1,7	+3,7
RV	2002	161	19,5	33,4	2,27	45,8	42,6
	2012	1 274	21,0	35,5	2,64	62,7	49,0
	Différentiel	+1 113	+1,5	+2,1	+0,37	+16,9	+6,4

Source : Base de données GenOvis, consultée le 28 août 2012

Évolution des performances dans les 10 dernières années

Le **tableau 4** montre la variation des performances entre 2002 et 2012 pour les 5 races maternelles ou prolifiques les plus évaluées au programme GenOvis. Nous pouvons remarquer que la Dorset et la Polypay ont vu leur cheptel diminuer de moitié tandis que la North Contry Cheviot, l’Arcott Rideau et la Romanov ont progressé de façon importante durant ces dix années. Ceci est particulièrement marqué chez la Romanov où le nombre de brebis est passé de 161 en 2002 à 1 274 en 2012. Les nouvelles politiques du programme d’assurance stabilisation du revenu agricole (ASRA) et la promotion de la femelle F1 du MAPAQ ne sont pas étrangères à la diminution des races maternelles et à l’augmentation marquée des races maternelles prolifiques.

Un autre fait majeur est de constater une nette progression des performances de croissance et de productivité pour toutes ces races. Ainsi, la productivité de la Romanov a progressé de 16,9 kg d’agneaux sevrés par brebis par année, la Polypay de 8,8 kg, la North Country Cheviot 8,4 kg, la Dorset de 4,5 kg et l’Arcott Rideau de 1,7 kg.

Cette progression est principalement due à une bonne gestion de la part des éleveurs qui ont aussi su prendre les bonnes décisions de sélection basées sur le pro-

gramme d’évaluation génétique GenOvis. En effet, en sélectionnant leurs animaux sur l’ISM, pour l’amélioration des performances maternelles, ils sont aussi parvenus à réaliser une nette progression des performances de croissance et de productivité au cours des 10 dernières années.

En conclusion, il faut toujours rester prudent quand vient le temps de comparer les performances des races ou croisements. Plusieurs facteurs sont à considérer avant d’affirmer qu’une race ou un croisement est supérieur à un autre. La quantité d’information, le nombre d’éleveurs dans chacune des races, la taille des troupeaux sont des éléments qui peuvent influencer une moyenne et cette moyenne peut varier d’une année à l’autre. En effet, une race (ou croisement) peut être plus productive qu’une autre une année mais, l’année suivante, le portrait peut-être inversé.

Actuellement, un projet est en cours (voir édition été 2013 de *l’Ovin Québec*) sur les performances des races et croisements qui sont évalués au programme d’évaluation génétique. Les résultats devraient être connus au printemps 2014. Ces derniers donneront des indications beaucoup plus précises sur le réel potentiel de chacune des races (ou croisements).



Les **meilleures performances** des troupeaux et des sujets reproducteurs évalués au programme GenOvis

Le Mérite GenOvis, généralement présenté aux trois ans, lors du Symposium Ovin, est l'occasion de souligner les efforts de sélection des utilisateurs du programme GenOvis. Suite à plusieurs demandes et un grand engouement entourant ce concours, il a été convenu qu'une liste des troupeaux et des sujets les plus performants, évalués sur le programme GenOvis, sera publiée à chaque automne dans l'Ovin Québec. Vous pourrez maintenant connaître, chaque année, les troupeaux et les sujets qui se démarquent tant au niveau de leur génétique que de leurs performances. Voici donc la première édition de la liste des meilleurs troupeaux et sujets participants au programme d'évaluation génétique GenOvis évalués en 2012.

TERMINAUX

Troupeaux terminaux les plus performants

Le troupeau doit être composé d'un minimum de 10 brebis ayant agnelé en 2012. Le pointage est alloué au meilleur GMQ moyen mesuré chez les agneaux nés en 2012. Seuls les troupeaux qui ont évalué leurs agneaux sur l'épaisseur de l'œil de long et du gras dorsal sont éligibles à cette catégorie.

RACE	1 ^{ière}	Joël Girard (0,387 kg)
HAMPSHIRE	2 ^e	Ferme La Bergère (0,376 kg)
	3 ^e	Ferme Manasan (0,322 kg)

RACE	1 ^{ière}	Larry Mastine (0,487 kg)
SUFFOLK	2 ^e	Ferme Midas (0,459 kg)
	3 ^e	Ferme Maple Star (0,419 kg)

TERMINAUX

Les meilleurs béliers terminaux

Les béliers sont jugés sur le GMQ moyen de leur progéniture. Un minimum de 10 progénitures évaluées à 100 jours et nées en 2012 est requis afin que les mâles soient éligibles. Dans le calcul du pointage zootechnique et génétique, on considère également le positionnement (en percentile) de l'animal pour l'indice de sélection terminale (IST- calcul du 20 septembre 2013), et ce, à l'intérieur de chacune des races.

RACE	1 ^{ière}	NGT15X (Ferme Joël Girard, IST=94 %, 0,405 kg)
HAMPSHIRE	2 ^e	MUC1545T (Ferme La Bergère, IST=90%, 0,395 kg)
	3 ^e	CBM996U (Ferme Marovine, IST=88%, 0,277 kg)

RACE	1 ^{ière}	ROI99641Y (Ferme Lochette, IST=97 %, 0,495 kg)
SUFFOLK	2 ^e	SP7Y (Larry Mastine, IST=98%, 0,481 kg)
	3 ^e	KRB125X (Bergerie du Faubourg, IST=93%, 0,467 kg)

Les meilleures performances des troupeaux et des sujets reproducteurs évalués au programme GenOvis

...suite

Troupeaux maternels les plus performants

Le troupeau doit avoir un minimum de 30 brebis qui ont agnelé en pur sang et/ou en hybride et il est jugé sur le nombre moyen de kg d'agneaux sevrés/brebis/année.

- RACE ARCOTT RIDEAU**
- 1**^{ère} Ferme Rido (66,9 kg)
 - 2**^e Ferme Amki (53,7 kg)
 - 3**^e Ferme Ovimax (50,7 kg)

- RACE DORSET**
- 1**^{ère} Odette Mégré (69,7 kg)
 - 2**^e Ferme-école LAPOKITA (58,7 kg)
 - 3**^e Ferme L'Art'Stop (44,9 kg)

- RACE NORTH COUNTRY CHEVIOT**
- 1**^{ère} Réjean Girard (48,4 kg)
 - 2**^e Ferme Léoflora (40,7 kg)
 - 3**^e L'Ami Berger (22,4 kg)

- RACE POLYPAY**
- 1**^{ère} Ferme Sayabec (53,9 kg)
 - 2**^e Ferme Alizée (50,4 kg)
 - 3**^e Ferme Vigo (46,4 kg)

- RACE ROMANOV**
- 1**^{ère} Ferme Laurens (102,4 kg)
 - 2**^e Bergerie Ovigène (74,4 kg)
 - 3**^e Bergerie Marie du Sud (73,9 kg)

Les meilleures brebis maternelles et/ou prolifiques

Seules les femelles qui ont réalisé au moins 4 agnelages sont éligibles. Pour déterminer les brebis les plus performantes, un pointage est calculé selon le nombre de kg d'agneaux sevrés/brebis/année et le positionnement de chacune (en percentile) pour l'indice de sélection maternel (ISM- calcul du 20 septembre 2013), et ce, à l'intérieur de chacune des races.

- RACE ARCOTT RIDEAU**
- 1**^{ère} RIDO66666X (Ferme La Petite Bergère, ISM=98, 107,7 kg)
 - 2**^e RIDO66484W (Ferme La Petite Bergère, ISM=96, 100,5 kg)
 - 3**^e RIDO66538W (Ferme RIDO, ISM=99, 96,8 kg)

- RACE DORSET**
- 1**^{ère} EBL3262X (Ferme Feber, ISM=96, 77,1 kg)
 - 2**^e EBL7456S (Ferme Feber, ISM=98, 67,1 kg)
 - 3**^e WHV174W (Ferme Beausoleil, ISM=98, 66,4 kg)

- RACE NORTH COUNTRY CHEVIOT**
- 1**^{ère} BYG0862U (Réjean Girard, ISM=98, 65,2 kg)
 - 2**^e BYG5026T (Réjean Girard, ISM=94, 61,6 kg)
 - 3**^e BYG8561T (Réjean Girard, ISM=93, 61,0 kg)

- RACE POLYPAY**
- 1**^{ère} ALI41955T (Ferme Alizée, ISM=98, 92,6 kg)
 - 2**^e ALI8592S (Ferme Alizée, ISM=97, 88,9 kg)
 - 3**^e FSO229W (Ferme Sayabec, ISM=99, 81,1 kg)

- RACE ROMANOV**
- 1**^{ère} GENE75U (Bergerie Marie du Sud, ISM=93, 110,4 kg)
 - 2**^e GENE76697W (Bergerie Marie du Sud, ISM=88, 108,7 kg)
 - 3**^e SUD57942W (Bergerie Marie du Sud, ISM=96, 95,7 kg)

Félicitations à tous les éleveurs s'étant démarqués !



CALENDRIER d'octobre 2013 à mars 2014

Le **mardi** est la limite pour le producteur d'annoncer à la FPAMQ le nombre d'agneaux lourds qu'il désire mettre en marché la semaine suivante. | Le **vendredi** est la journée de réception de la confirmation de la livraison. *

OCTOBRE 2013									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
20	14	40			1	2	3	4	5
21	14	41	6	7	8	9	10	11	12
21	14	42	13	14	15	16	17	18	19
22	15	43	20	21	22	23	24	25	26
22	15	44	27	28	29	30	31		

NOVEMBRE 2013									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
22	15	44						1	2
23	15	45	3	4	5	6	7	8	9
23	16	46	10	11	12	13	14	15	16
24	16	47	17	18	19	20	21	22	23
24	16	48	24	25	26	27	28	29	30

DÉCEMBRE 2013									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
25	17	49	1	2	3	4	5	6	7
25	17	50	8	9	10	11	12	13	14
26	17	51	15	16	17	18	19	20	21
26	17	52	22	23	24	25	26	27	28
1	1	1	29	30	31				

JANVIER 2014									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
1	1	1				1	2	3	4
1	1	2	5	6	7	8	9	10	11
2	1	3	12	13	14	15	16	17	18
2	2	4	19	20	21	22	23	24	25
3	2	5	26	27	28	29	30	31	

FÉVRIER 2014									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
3	2	5							1
3	2	6	2	3	4	5	6	7	8
4	3	7	9	10	11	12	13	14	15
4	3	8	16	17	18	19	20	21	22
5	3	9	23	24	25	26	27	28	

MARS 2014									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
5	3	9							1
5	4	10	2	3	4	5	6	7	8
6	4	11	9	10	11	12	13	14	15
6	4	12	16	17	18	19	20	21	22
7	5	13	23	24	25	26	27	28	29
7	5	14	30						

LÉGENDE : SEM : numéro de la semaine
P2 : période de deux semaines
P3 : période de trois semaines

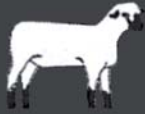
* Les journées fériées peuvent faire décaler les dates prévues.

Lomanco Hampshire

Sur programme de performance depuis 1963
Béliers paternels génotypés

La Ferme Manasan

Amélie Fluet, Pierre & Robert Laberge
150, chemin Laberge, Danville, QC J0A 1A0



Tél. : 819-839-3350
amelie@manasan.qc.ca
www.manasan.qc.ca

Cours de tonte

27 octobre • 17 novembre 2013

Nicole Blanchard 450 588-2875
nicolelatondeuse@hotmail.com



Bergerie de l'Estrie

✦ Romanov ✦

Andrée Houle
559, rue des Muguets
Coaticook, QC J1A 3A9

Éleveur Romanov

- Race prolifique, maternelle et désaisonnée
- Troupeau fermé et génotypé
- Suivi GenOvis -Statut OR Maedi-visna
- Vente de femelles et béliers reproducteurs

Tél. : 819 849-3221
Cell. : 819 578-3221
Télé. : 819 849-0475
froux1@videotron.ca

Bergerie située au 529, rue Davis, Coaticook, QC J1A 2S5
www.bergeriedelestrie.com

Ferme Ovimax senc.

Josée Couture et Sylvain Blanchette

Éleveur Arcott Rideau

- ✓ Une sélection basée sur les qualités maternelles, la conformation supérieur et la résistance à la tremblante.
- ✓ Suivi GenOvis
- ✓ Statut Or - Maedi-visna
- ✓ PVCTT, niveau Certifié, voie 3



Suivez-nous sur
facebook !

202 route 230 ouest
St-Philippe-de-Néri, Québec, G0L 4A0
418 498-9989 • fermeovimax@videotron.ca

David St-Onge

Tonte de moutons/Sheep shearing

Qué./Ont.

Partout selon le nombre de têtes
Anywhere according to flock size

450 361-9750

Vous désirez annoncer votre entreprise
dans Ovin Québec... visitez le

[www.agneauduquebec.com/FPAMQ/fr/
publications](http://www.agneauduquebec.com/FPAMQ/fr/publications)

pour plus d'informations.

FERME FEBER
Éleveur Dorset
418 497-2146
www.lafermefeber.com

Béliers et agnelles HAMPSHIRE

- ➔ musculature équilibrée
- ➔ lignées productives
- ➔ contrôle GenOvis
- ➔ gras dorsal
- ➔ œil de longe
- ➔ gigots développés



Joël Girard, 418 345-2321
joelmuc@hotmail.com

Vous pensez
rentabilité...



Nous aussi!

Les produits et programmes Ovation et l'expertise-conseil La Coop,
des solutions adaptées à vos besoins.



106805-12-12

VOUS AVEZ MAINTENANT TOUTES LES RAISONS DE VOUS FORMER

Diplôme d'études professionnelles en
PRODUCTION OVINE
EN LIGNE




CENTRE DE FORMATION AGRICOLE
SAINT-ANSELME

418 885-4517
cfa@cscotesud.qc.ca
www.cfast-anselme.ca

9 heures (minimum) par semaine sur le Web et
1 journée par semaine au Centre de formation agricole de Saint-Anselme


Commission scolaire
de la Côte-du-Sud



Producteurs Patrick Frappier et Natacha Breton exploitent 300 brebis Finnoise pur sang sur leur ferme située dans la région de Sherbrooke au Québec.

Grober Nutrition a demandé à Patrick d'essayer le nouveau lait de remplacement LambGro. Voici son témoignage :

"Pendant 6 semaines, nous avons servi aux animaux le lait de remplacement Lamb Gro à l'aide de notre système d'alimentation automatique. Nous avons été impressionnés par la santé des agneaux ainsi que par leur croissance. La consommation et la palatabilité étaient excellentes tout au long de l'essai et le produit s'écoulait avec facilité à travers la machine."

"Nous utiliserons dorénavant le lait de remplacement Lamb Gro et nous le recommandons à tous les producteurs d'agneaux."



(800) 265-7863 x210
orders@grober.com www.grobernutrition.com/fr

Producteur F1 Dorset-Romanov



1-866-458-2929 • info@domainedumoutondor.com

Service d'écurage personnalisé pour bergeries et étables



Partout en région